

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

EXPLORATION DU DOUBLE RÔLE VICTIME-AGRESSEURE DANS UN
ÉCHANTILLON DE FEMMES AUTEURES DE VIOLENCES CONJUGALES

ESSAI DE 3^e CYCLE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU

DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION)

PAR
JULIE CHABOT

JUIN 2023

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION) (D.Ps.)

Direction de recherche :

Suzanne Léveillé, Ph. D. directrice de recherche
Université du Québec à Trois-Rivières

Joao Da Silva Guerreiro, Ph. D. codirecteur de recherche
Université du Québec à Montréal

Jury d'évaluation :

Joao Da Silva Guerreiro, Ph. D. codirecteur de recherche
Université du Québec à Montréal

Julie Lefebvre, Ph. D. évaluatrice interne
Université du Québec à Trois-Rivières

Marion Perrot, Ph. D. évaluatrice externe
Université de Paris 8

Sommaire

Les études sur les violences conjugales (VC) se sont majoritairement concentrées sur les violences subies par les femmes et les violences agies par les hommes. Ainsi, les VC au féminin demeurent un phénomène plutôt méconnu. La recherche identifie toutefois les expériences de victimisation antérieures comme un élément important de la dynamique de VC des femmes. Peu d'études se sont intéressées au vécu subjectif de ces femmes quant à la compréhension de leurs comportements en regard à leurs expériences de victimisation. La présente étude vise ainsi à l'avancement des connaissances sur les VC au féminin, et ce, par l'exploration du sens donné par les femmes de leurs recours à la violence sous l'angle de leurs expériences de victimisation antérieures. L'échantillon est composé de 15 femmes adultes qui ont exercé de la violence envers leur(s) partenaire(s) intime(s). Chacune d'entre elles a participé à un entretien semi-dirigé abordant diverses variables, telles que la nature et la gravité des VC, ainsi que les difficultés actuelles ou passées sur le plan interpersonnel, social et psychologique. Une analyse de contenu thématique a été réalisée pour chaque verbatim afin d'identifier les thèmes abordés et demeurer le plus près possible du discours des femmes. Les résultats ont mis de l'avant une trajectoire chez les participantes, passant d'une position d'impuissance en lien à la victimisation subie à un point tournant permettant l'expression de la violence. Plusieurs répercussions de la victimisation ont également été soulevées, notamment les difficultés à identifier, contenir et mentaliser les affects vécus au sein de leurs relations, entre autres. Un autre point saillant concerne l'appropriation subjective des participantes de leurs comportements violents. Les résultats soulèvent la pertinence d'identifier les différentes catégories

d'explication ainsi que la nécessité de pouvoir travailler la liaison entre ces explications et les répercussions émotionnelles des femmes, par exemple dans un contexte d'intervention auprès de celles-ci. Un dernier point saillant concerne l'alternance soulevée par les femmes entre les positions de victime et d'agresseuse et comment ce double rôle peut contribuer aux difficultés d'appropriation subjective de la violence de la part des participantes de recherche. La présente recherche démontre la pertinence de poursuivre les réflexions en matière de compréhension, de soutien et d'élaboration de stratégies d'intervention pour les femmes auteures de VC.

Table des matières

Sommaire	iii
Liste des tableaux	ix
Remerciements	x
Introduction	1
Contexte théorique	4
Violences conjugales au féminin	5
Historique et définitions des violences conjugales	5
Ampleur du phénomène	7
Évaluation du risque de violence	9
Typologies de la violence conjugale	11
Typologies d'hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal	12
Typologies des femmes ayant des comportements violents en contexte conjugal	14
Typologie de Johnson : conflits et contrôle	17
Motivations au recours à la violence	19
Victimisation et violence conjugale au féminin	23
Victimisation et violence conjugale : principales théories	25
Transmission intergénérationnelle de la violence	25
Ancrages théoriques basés sur les études sur le trauma	27
Ancrages théoriques basés sur les études sur l'attachement	28
Approche psychodynamique aux violences conjugales	29

Appropriation subjective et symbolisation	33
Double rôle victime-agresseure	35
Objectifs et questions de recherche.....	39
Méthode.....	41
Participantes	42
Instruments.....	43
Dérroulement.....	45
Analyse des données	46
Critères de rigueur scientifique.....	49
Crédibilité	49
Transférabilité.....	50
Fiabilité	50
Constance interne.....	51
Résultats	53
Comment la victimisation subie au sein de la famille d’origine et du couple intervient dans l’expression de la colère dirigée contre leur conjoint?.....	54
Victimisation subie	54
Point tournant – Recours à l’expression de la colère.....	56
Apprentissage de la violence comme facteur de maintien.....	57
Violence subie : principales séquelles et conséquences	58
Comment les femmes s’approprient leur colère dans le cadre de leurs relations conjugales?.....	60
Caractéristiques individuelles	60

Facteurs biologiques	61
Impulsivité	61
Faible maîtrise de soi	62
Sur-contrôle	63
Caractéristiques impliquant la relation à l'autre	63
Facteurs contextuels.....	63
Recherche de limites externes.....	64
Dépendance à l'autre	65
Violence comme stratégie pour mettre fin à la violence	66
Mécanismes de défense.....	67
Évitement.....	67
Déplacement	68
Dénégation.....	69
Clivage.....	70
Déni affectif.....	70
Identification projective.....	71
Comment se représentent-elles leur double rôle en tant que victime et agresseure? ..	72
Avoir l'emprise de l'autre ou se sentir sous l'emprise de l'autre	72
Perceptions de l'agresseur du passé.....	73
Discussion	76
De la colère subie à la colère agie.....	77
Conséquences associées à la victimisation	80

De la famille d'origine à la relation de couple.....	82
Caractéristiques individuelles	83
Caractéristiques impliquant la relation à l'autre	84
Double rôle victime-agresseure	89
Implications cliniques	91
Limites de l'étude et avenues pour de futures recherches	94
Conclusion	97
Références.....	100
Appendice A. Guide d'entrevue du Spousal Assault Risk Assessment (SARA-V3) ...	118
Appendice B. Guide d'entrevue sur les trajectoires de demande d'aide des femmes auteures de violence conjugale	124
Appendice C. Certificat éthique.....	128
Appendice D. Lettre de présentation.....	130
Appendice E. Formulaire de consentement	135

Liste des tableaux

Tableau

1	Trois types d'agresseurs conjugaux selon les travaux de Deslauriers et Cusson (2014).....	13
2	Les théories implicites selon Pornari et al. (2013).....	21

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mes directeurs de recherche, Joao Da Silva Guerreiro et Suzanne Léveillé, pour leur disponibilité, leurs encouragements et leurs judicieux conseils tout au long de la rédaction de cet essai doctoral. Dans un contexte de pandémie mondiale ayant précipité un changement rapide de sujet de recherche à la mi-parcours, je les remercie pour leur soutien et leur proactivité afin que je puisse terminer dans un délai raisonnable. Je souhaite également remercier Daniel Blanchette, Mario Trépanier, les organismes Via l'anse et Au cœur de l'il ainsi que les participantes, sans qui la réalisation de cette étude n'aurait pas été possible.

À mes superviseurs cliniques, Yanick Pellerin, Manon Guay et Caroline Larocque, merci pour votre écoute, vos réflexions, votre curiosité et votre sensibilité. Vous avez été pour moi une source d'inspiration considérable dans mon développement professionnel.

Je tiens à remercier ma famille qui me soutient depuis le tout début de mon parcours universitaire, dans les réussites, les épreuves et les remises en question. Un merci tout spécial à mes parents qui ont fait preuve d'une patience et d'une écoute sans précédent. J'aimerais également exprimer toute ma gratitude à mes amis rencontrés au courant de ces cinq dernières années, particulièrement Kim, Caroline, Stéphanie, Véronique, Émilie, Pascal et Vento, pour leur soutien, les discussions et les fous rires. Finalement, à Vincent, merci pour tes encouragements, ta présence rassurante et ton sens de l'humour, qui m'ont donné un second souffle pour terminer cette longue rédaction.

Introduction

Depuis 1996, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère la violence comme un problème majeur de santé publique dont la prévention se doit d'être au cœur des priorités (World Health Organization, 2002). Selon la typologie proposée par l'OMS, il existe trois grandes catégories d'actes violents : la violence autodirigée (automutilation, suicide), la violence interpersonnelle (voies de fait, violence conjugale, agression sexuelle, négligence, meurtre) et la violence collective (terrorisme, guerre, émeutes). Alors que certains actes de violence sont plus facilement identifiables, une importante proportion de la violence demeure difficilement repérable, ce qui est le cas de la violence retrouvée dans les domiciles privés et plus précisément, les violences conjugales (VC) (World Health Organization, 2002). Les VC sont pourtant une problématique majeure et répandue qui entraînent des coûts sociaux considérables à la société (Zhang et al., 2012).

La recherche sur les caractéristiques psychosociales des auteures et les victimes de VC s'est largement concentrée sur les expériences de violence subies par les femmes et les motivations des hommes de recourir à de tels comportements (Cho, 2012). Il en résulte que la violence des femmes en contexte conjugal demeure un phénomène encore relativement méconnu et pour lequel plusieurs éléments de compréhension demeurent peu étudiés comparativement à leurs homologues masculins (Robitaille & Cortoni, 2018). Pourtant, il est estimé que 418 000 hommes ont subi des agressions en contexte conjugal entre 2009 et 2014 et que 25 % de ceux-ci ont subi des blessures corporelles (Statistique

Canada, 2015). Pas moins de 9 % de ces victimes présentaient au moins 3 des effets à long terme en lien avec un état de stress post-traumatique (Statistique Canada, 2015). Les femmes détiennent donc un potentiel de violence réel dans leurs relations conjugales qui ne peut être ignoré par la recherche.

Un élément central et largement soutenu par la littérature concerne la victimisation subie dans le passé (p. ex., exposition aux VC des parents, abus, négligence, etc.) comme élément important dans la dynamique de VC des femmes (Fagan et al., 1983; Gelles, 1998; McCord, 1988; Steinmetz, 1977; Walker, 2017). En effet, plusieurs études soulèvent cette association et plusieurs perspectives théoriques ont tenté de comprendre les mécanismes sous-jacents. Peu d'études se sont somme toute penchées sur le vécu subjectif de ces femmes quant à leur compréhension de leurs comportements violents en regard de leurs expériences de victimisation. D'autres recherches sont nécessaires afin d'approfondir cette association et ainsi mieux comprendre comment les expériences de victimisations passées continuent d'influencer les comportements violents des femmes envers leurs partenaires intimes (Flemke et al., 2014).

Cet essai vise ainsi à l'avancement des connaissances sur les VC au féminin. Le but du présent travail est d'explorer le sens donné par les femmes de leurs recours à la violence, sous l'angle de leurs expériences de victimisation antérieures.

Contexte théorique

Le présent chapitre a pour objectif de donner un aperçu de la littérature sur les VC au féminin. Les premières sections visent à mieux circonscrire le sujet d'étude, notamment en abordant l'historique, les définitions et l'ampleur du phénomène, l'évaluation du risque de violence, les différentes typologies ainsi que les motivations au recours aux VC. Ensuite, une section aborde l'association entre les expériences de victimisation et le recours ultérieurs aux VC, suivi d'une section sur le processus d'appropriation subjective et son influence dans le recours aux agirs. Finalement, le double rôle de victime-agresseur est exploré plus en détails. Le chapitre se termine avec la description des objectifs ainsi que des questions de recherche.

Violences conjugales au féminin

Afin de bien cerner le thème de cette étude, il s'avère important de débiter par définir en quoi consiste les VC au féminin. Les enjeux associés à la définition, à l'historique ainsi qu'à l'ampleur du phénomène sont présentés dans cette section.

Historique et définitions des violences conjugales

La définition des VC suscite de grands débats auprès de la communauté scientifique, ne pouvant être expliquée par une théorie ou une cause unique (Langhinrichsen-Rohling, 2010). Il existe ainsi plusieurs définitions s'appuyant sur diverses variables telles que le contexte, les motivations sous-jacentes, la dynamique du couple, les formes de violence

utilisées, témoignant de la complexité du phénomène. De façon générale, les études scientifiques se concentrent sur les VC exercées par les hommes sur leurs conjointes, ce qui fait en sorte que les VC des femmes sont moins bien connues et définies.

La difficulté à reconnaître les VC perpétrées par les femmes peut être en partie attribuable au contexte historique. En effet, la VC a été reconnue comme un enjeu de société important au début des années 70, dans un contexte politique et social marqué par le mouvement féministe (Gouvernement du Québec, 1995). Les VC étaient dès lors définies principalement comme une tentative de contrôle des femmes résultant du pouvoir et de la domination masculine soutenu par un système patriarcal (Parent & Coderre, 2004). Ainsi, les VC étaient considérées par le mouvement féministe comme une forme de violence faite aux femmes, dans un contexte de domination entre les genres (Gouvernement du Québec, 1995). Depuis, d'autres perspectives se sont ajoutées, notamment celle de la violence familiale, qui considère plutôt les VC comme la résultante de l'exacerbation de conflits entre les conjoints (Dutton et al., 2010; Straus, 2011). Cette perspective souligne le caractère mutuel, aussi appelé bidirectionnel, des VC ainsi que la symétrie entre la violence exercée par les hommes et les femmes envers leurs partenaires intimes (Lapierre et al., 2015). Le contexte social peut également contribuer à la difficulté à reconnaître les VC au féminin, en particulier en raison des tabous associés à la violence exercée par les femmes. Plus précisément, la violence des femmes contreviendrait à l'image de la femme en tant que figure intrinsèquement nourricière, adaptée à prendre soin (Motz, 2008).

Dans son « Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 », le gouvernement du Québec définit les VC comme :

une série d'actes répétitifs qui comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique qui peuvent survenir dans une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse, et ce, à tous les âges de la vie (Gouvernement du Québec, 2018).

Les violences entre partenaires intimes se produisent dans tous les contextes et parmi tous les groupes, sans distinction de genre, de statut socioéconomique et d'origine ethnique, et ce, même une fois qu'on ait mis un terme à la relation conjugale (World Health Organization, 2012).

Ampleur du phénomène

L'ampleur des VC au sein d'une population est difficile à évaluer. En effet, les VC présentent des défis supplémentaires en termes de dénonciation, notamment par le lien particulier qui unit la victime à l'agresseur, la peur de représailles, la dépendance fonctionnelle et économique, la nature des actes et bien souvent, l'absence de témoins (Gouvernement du Québec, 2018). Généralement, les VC sont mesurées à l'aide des données policières et des enquêtes populationnelles. Malgré tout, ces deux méthodes ne parviennent pas à rendre compte de toute l'ampleur du phénomène.

Selon les données policières québécoises de 2019, 358 244 personnes ont été victimes de violence au Canada. De ce nombre, 30 % ont été agressées par un partenaire intime, représentant 107 810 victimes (Conroy, 2021). La majorité de ces victimes (79 %) sont de

genre féminin et 45 % d'entre elles avaient été agressées par un partenaire actuel. Toujours selon ces mêmes données policières, le taux d'affaires de violence déclarées entre partenaires intimes s'est accru de 6 % de 2018 à 2019, correspondant à une cinquième augmentation annuelle consécutive. Cette augmentation est plus prononcée chez les victimes de genre masculin (+10 %) que chez les victimes de genre féminin (+5 %) (Conroy, 2021). Bien qu'il soit encore trop tôt pour parler d'une tendance confirmée, cette augmentation montre à nouveau la pertinence de s'intéresser aux VC au féminin. Les données policières plus récentes soulignent également une augmentation de la violence conjugale de 3 % en 2020-2021, correspondant à la première année de la pandémie mondiale de Covid-19. Cette augmentation peut s'expliquer, entre autres, par un plus grand isolement des individus aux prises avec une situation de violences conjugales, et ce, dans une période marquée par le stress et l'incertitude (Statistique Canada, 2022).

Un portrait différent se dégage des statistiques canadiennes provenant de l'« Enquête sociale générale » (ESG), qui collige un plus large éventail de comportements liés aux VC directement auprès de la population par sondage téléphonique. En 2014, l'ESG relevait une proportion similaire de femmes (3,5 %) et d'hommes (4,2 %) qui avaient déclaré par téléphone avoir été victime de VC entre 2009 et 2014 (Statistique Canada, 2015). Les femmes rapportaient cependant être victimes de violences plus graves et causant plus souvent des blessures (Perreault, 2015). En 2019, la tendance rapportée est différente, avec d'avantage de femmes rapportant avoir été victimes (4,2 %) comparativement aux hommes (2,7 %) (Conroy, 2021).

Les statistiques policières et sociales témoignent du débat entourant la prévalence de la VC selon le genre (Cho, 2012). Les recherches menées à ce sujet ont soulevé des résultats mixtes. D'une part, certaines études rapportent des proportions similaires de VC entre les hommes et les femmes, soutenant la théorie de la symétrie des VC (Johnson, 2006; Straus, 2010; Whitaker et al., 2007). La théorie de la symétrie des VC suggère des taux similaires de VC selon le genre et que les hommes puissent tout autant en être victimes. En opposition, d'autres études ont mis de l'avant que les VC étaient principalement perpétrées par des hommes contre des femmes (Catalano, 2006; Tjaden & Thoennes, 2000). Les variations dans la méthodologie, la façon de définir la violence, la prise en considération du contexte dans lequel la violence survient contribueraient aux différents portraits soulevés dans la littérature. Identifier les similitudes, les différences ainsi que le contexte dans lequel la violence survient est toutefois essentiel pour développer de meilleurs services pour les auteurs et les victimes (Cho, 2012). De ce fait, malgré le constat qu'il y ait généralement moins de cas de femmes auteures de VC, il demeure important de comprendre le contexte de leurs violences ainsi que les caractéristiques psychosociales de celles-ci.

Évaluation du risque de violence

Compte tenu des conséquences associées à la VC, une stratégie permettant de renforcer la sécurité et l'amélioration des services rendus aux victimes et auteur(e)s de violence consiste à effectuer des évaluations du risque. Il existe deux principales catégories de facteurs de risque compris dans les outils utilisés pour l'évaluation et gestion

du risque de VC. D'abord, les facteurs statiques sont définis comme étant peu susceptibles de changer avec le temps (p. ex., agressions subies dans l'enfance, violence antérieure exercée par l'auteur de VC, etc.). La complexité de l'évaluation du risque réside dans le fait que plusieurs facteurs sont dynamiques et donc, qu'ils évoluent au fil du temps et des situations (p. ex., instabilité du milieu de vie et stressors actuels, attitudes et cognitions envers la violence, etc.) (Nicholls et al., 2013). L'approche la plus communément utilisée est celle centrée sur le jugement clinique structuré, qui octroie une importance au jugement clinique tout en gardant une fiabilité et validité prédictive satisfaisante d'un point de vue actuariel (Borum, 1996; Douglas & Kropp, 2002; Hart, 1998). Plus précisément, ces outils offrent une certaine structure, par la présence de lignes directrices concernant la collecte d'informations puis également par la considération de facteurs de risque établis en fonction de la littérature scientifique. L'évaluation du risque revient toutefois au clinicien (Helmus & Bourgon, 2011; Kropp, 2008). Les points forts de ces outils résident dans la souplesse du processus d'évaluation, l'importance accordée au jugement clinique ainsi que les bases empiriques des facteurs de risque (Helmus & Bourgon, 2011). Certaines limites sont également soulevées, notamment les risques que la subjectivité de l'évaluateur intervienne de manière négative dans l'évaluation du risque de VC. Certains auteurs remettent également en question le poids relatif de certains facteurs de risque (Hilton & Harris, 2005) ainsi que la fiabilité des accords inter-juges (Nicholls et al., 2006). De nombreux outils ont été élaborés pour évaluer le risque de VC. Dans la présente recherche, la version 3 du *Spousal Assault Risk Assessment Guide* a été utilisée (SARA-V3; Kropp & Hart, 2015) et est décrite plus en détails dans la section Méthode.

Il existe toutefois dans les études consultées un décalage dans la compréhension des facteurs de risque de la VC exercée par les femmes comparativement aux hommes (Mackay et al., 2018). À ce jour, les études notent davantage de similitudes que de différences, bien que l'importance relative de certains facteurs de risque puisse varier (Spencer et al., 2016). Une méta-analyse récente incluant 31 études sur la VC perpétrée par les femmes soulève plusieurs associations significatives, notamment l'expérience de maltraitance dans l'enfance, la consommation, les traits de personnalité limite, les difficultés sur le plan de l'attachement ainsi que le fait d'avoir subi un traumatisme. La victimisation dans l'enfance apparaissait comme un facteur plus prévalent chez les femmes, comparativement aux hommes (Mackay et al., 2018). Étant un des premiers outils validés auprès de la clientèle féminine dans la gestion de la violence, le SARA-V3 est un outil particulièrement sensible et inclusif aux réalités des femmes et donc contribue à fournir une vision plus complète du phénomène complexe que sont les VC au féminin.

Typologies de la violence conjugale

Afin de mieux cerner les différentes formes de VC, des typologies ont été proposées au cours des deux dernières décennies afin de mieux comprendre les particularités, les causes ainsi que les répercussions de la VC (Cavanaugh & Gelles, 2005; Holtzworth-Munroe & Stuart, 1994; Pence & Dasgputa, 2006). La recherche sur les typologies s'est d'abord concentrée sur les hommes en tant qu'agresseurs et les femmes en tant que victimes. Afin de comprendre le contexte dans lequel la recherche sur les femmes a

émergé, un résumé des principales typologies d'hommes ayant des comportements violents est d'abord présenté.

Typologies d'hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal

Il existe plusieurs typologies portant sur la violence des hommes en contexte conjugal. Certaines sont davantage centrées sur la gravité de la violence (Dutton, 2006), d'autres sur les troubles de personnalité des auteurs (Holtzworth-Munroe & Stuart, 1994) ou encore selon l'étendue de la violence, à savoir si celle-ci se retrouve seulement dans la famille ou de façon plus généralisée (Gondolf, 1988; Jacobson et al., 1995).

Carlson et Jones (2010) ont analysé et comparé les six typologies les plus fréquemment rapportées dans la littérature, les plaçant sur un continuum allant du conflit (violence familiale) au contrôle. En s'inspirant de ces travaux, Deslauriers et Cusson (2014) ont proposé trois principaux types d'agresseurs : l'agresseur situationnel, dépendant et antisocial (voir Tableau 1). L'accent sur les trois principaux types d'agresseurs plutôt que les terminologies spécifiques élaborées par les différents auteurs s'explique par le souci de demeurer près du sujet d'étude (femmes auteures de VC) et par l'objectif visé qui est de mettre en contexte les diverses typologies existantes.

Tableau 1

Trois types d'agresseurs conjugaux selon les travaux de Deslauriers et Cusson (2014)

Auteur	Situationnel	Dépendant	Antisocial
Gondolf (1988)	Typique	Antisocial	Sociopathe
Gottman et al. (1995)		Pitbull (dépendant)	Cobra (antisocial)
Hamberger et al. (1996)	Non-pathologique	Dépendant passif-agressif	Antisocial
Holtzworth-Munroe & Stuart (1994)	Violences intrafamiliales	Dysphorique-limite	Violences généralisées intra et extrafamiliales
Johnson (2008)	Violences situationnelles	Terroriste conjugal (dépendant)	Terroriste conjugal (antisocial)
Simpson et al. (2007)	Violences de faible intensité	Violences d'intensité modérée à sévère	

Source. Deslauriers et Cusson (2014, p. 145) [traduction libre].

Concernant le premier profil, l'agresseur « situationnel » représenterait la forme la plus courante de VC. Cette forme de violence est définie comme étant plus souvent bidirectionnelle entre les conjoints, moins sévère, moins fréquente et qui demeure exclusivement au sein du couple. Elle comporterait également moins de risque d'escalade. La violence surviendrait généralement à la suite de conflits et n'aurait pas pour but de contrôler ou terroriser le partenaire. Ce profil fait référence aux conclusions tirées des enquêtes populationnelles, telles que l'ESG.

L'agresseur « dépendant » serait plutôt caractérisé par des sentiments de jalousie, la peur de l'abandon ainsi que la dépendance affective. Il serait également plus enclin à être déprimé, anxieux et colérique, ainsi qu'à consommer davantage. Comparativement à l'agresseur situationnel, la violence de l'agresseur dépendant serait plus fréquente et de gravité basse à modérée (Deslauriers & Cusson, 2014).

Finalement, l'agresseur « antisocial » fait référence à la forme la plus sévère de VC, tant au point de vue de la fréquence que la gravité. Le contrôle et la domination de l'autre est au premier plan, ainsi que l'absence de remords. La violence de l'agresseur antisocial se retrouve tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du couple. Les hommes de ce groupe ont souvent un trouble de personnalité antisociale et il n'est pas rare qu'ils aient des antécédents criminels (Deslauriers & Cusson, 2014).

Typologies des femmes ayant des comportements violents en contexte conjugal

Malgré l'intérêt croissant envers la VC féminine, il existe encore un décalage dans le nombre d'études à ce sujet, comparativement aux hommes (Lawson, 2015). Somme toute, deux principales typologies ont été proposées dans la littérature. D'abord, Swan et Snow (2002, 2003) ont mené une étude composée de 108 femmes ayant eu recours à la VC au cours des six derniers mois. Plus spécifiquement, ils ont exploré leurs expériences en matière de victimisation et de perpétration de VC (violence physique, sexuelle, psychologique). Pour ce faire, des questionnaires ont été administrés, soit le *Conflict Tactics Scale-2* (CTS-2) (Straus et al., 1996) ainsi que la sous-échelle « domination/

isolement » du *Psychological Maltreatment of Women Inventory* (PMWI) (Tolman, 1989). Des entrevues individuelles d'approximativement deux heures ont ensuite été menées avec chaque participante. Les auteurs ont identifié trois profils, soit les victimes, les auteures d'agression et les relations mixtes. Le premier profil, soit les « victimes » (34 % de l'échantillon) correspond aux femmes qui ont été violentes envers leurs partenaires, mais dont la violence de leurs partenaires à leur égard était plus fréquente et/ou plus sévère. Pour les femmes de cette catégorie, la légitime défense était la principale raison de l'utilisation de la VC (Swan & Snow, 2002, 2003).

Le second profil, soit les « auteures d'agression » (12 % de l'échantillon) réfèrent plutôt aux femmes qui sont globalement plus violentes que leurs partenaires et qui ont recours à la fois à la violence physique et au contrôle coercitif envers leurs conjoints. Le contrôle coercitif désigne les stratégies utilisées pour garder le contrôle sur le partenaire, incluant le recours à l'intimidation, l'isolement, le contrôle économique et le contrôle des activités du partenaire. L'intention derrière la VC de cette catégorie est ainsi davantage de l'ordre de la rétribution et du contrôle du partenaire. Finalement, le troisième profil, soit les « relations mixtes » (50 % de l'échantillon), est caractérisé par une bidirectionnalité de la VC. Dans cette catégorie, 32 % des femmes étaient dans une relation coercitive mixte masculine, c'est-à-dire qu'elles étaient autant ou plus violentes physiquement que leurs partenaires masculins, mais que ces derniers étaient plus coercitifs. En revanche, 18 % des femmes étaient dans une relation coercitive mixte féminine, dans laquelle elles usaient

d'autant ou plus de coercition envers leur partenaire, mais que ces derniers étaient plus violents (Swan & Snow, 2002, 2003).

Miller et Meloy (2006) ont également suggéré une typologie à trois profils, sur la base d'un échantillon de 95 femmes délinquantes sous ordonnance de traitement pour une condamnation de VC. Des séances de groupe ont été enregistrées et analysées pendant six mois, menant à l'élaboration de la présente typologie. Le premier profil correspond aux femmes avec un comportement violent généralisé, caractérisé par de la violence intra et extra-familial (5 % de l'échantillon). Les femmes de cet échantillon ne présentaient, en majorité, peu d'historique de victimisation dans leurs relations amoureuses. Selon les auteurs, les femmes de ce sous-type utilisent ou menacent de recourir à la violence contre leurs partenaires intimes, mais n'ont toutefois aucun contrôle ou pouvoir sur ceux-ci. Plus précisément, ces femmes ne seraient pas en mesure de modifier le comportement du partenaire par l'intimidation et elles ne provoqueraient pas nécessairement un sentiment de peur chez celui-ci. Miller et Meloy ont suggéré que les femmes de ce profil utilisent davantage la violence en réponse à un incident immédiat, de façon impulsive, plutôt que dans un but de coercition, ce qu'ils identifient être une dynamique plus typique de VC commise par les hommes.

Le deuxième profil correspond aux femmes manifestant de la violence en réaction à la violence du partenaire (30 % de l'échantillon). Ces femmes ont pour la plupart des antécédents d'abus de la part de leur partenaire actuel ou précédent et réagissent par la

violence après avoir tenté d'autres stratégies pour mettre fin aux comportements violents. Comparativement aux femmes du premier profil qui font un usage plus généralisé de la violence, ces femmes manifestent plutôt des comportements violents en lien avec des abus directs (émotionnels, physiques, sexuels) de leurs partenaires (violence bidirectionnelle). Plus précisément, ces femmes répondent par la force à des situations qui déclenchent bien souvent chez elles des souvenirs d'abus. L'utilisation de la violence serait en ce sens la façon dont ces femmes ont appris à gérer les conflits. Toutefois, la violence de ces femmes ne change généralement pas le comportement abusif des partenaires ni la dynamique de pouvoir dans la relation (Miller & Meloy, 2006).

Le dernier profil correspond aux femmes qui utilisent la violence comme moyen de légitime défense (65 % de l'échantillon). Ces femmes utilisent la violence lorsqu'elles essayent de s'enfuir pendant un incident violent ou bien dans les moments où le partenaire est sur le point de devenir plus violent. La plupart du temps, les comportements de ces femmes sont motivés par le désir de protéger leurs enfants. Ainsi, la violence des femmes de ce profil est utilisée en réponse à un préjudice initial ou à une menace pour elles-mêmes ou leurs enfants (Miller & Meloy, 2006).

Typologie de Johnson : conflits et contrôle

Johnson (1995, 2008) a suggéré une typologie à 4 profils, soit le terrorisme intime, la résistance violente, la violence mutuelle et la violence situationnelle. En réaction au débat opposant les perspectives féministes et les théories du conflit (perspective de la violence

familiale) précédemment discuté, Johnson (1995, 2008) s'est intéressé aux divergences dans la définition des VC ainsi que dans les taux de prévalence rapportés par les différentes études sur le sujet. En étudiant l'état de la littérature sur le sujet, il en est venu à la conclusion que les chercheurs des deux perspectives étudient deux réalités complètement différentes, par leurs choix méthodologiques et leurs définitions des VC (Lapierre & Côté, 2014). Cette typologie se veut donc davantage centrée sur les dynamiques de contrôle plutôt que le genre, bien que certaines différences soient soulevées entre les hommes et les femmes (Johnson, 2008).

Le terrorisme intime correspond à une dynamique cyclique dans laquelle l'agresseur utilise diverses stratégies pour contrôler et terroriser leur partenaire, telles que la violence psychologique, physique et sexuelle, ainsi que l'intimidation et les menaces (Johnson, 2011). Selon Johnson (2013, cité dans Lapierre & Côté, 2014), la prévalence du terrorisme intime serait entre 2 et 4 % dans la population générale. Ce type de violence entraîne diverses conséquences chez les victimes tant au niveau de la santé physique (p. ex., blessures graves) que psychologique (p. ex., anxiété, dépression, stress post-traumatique). La résistance violente est définie comme la violence utilisée en réaction à la violence du partenaire. Cette violence est souvent retrouvée chez les victimes de terrorisme intime pour tenter de se défendre des attaques de leurs partenaires. Cette violence s'apparente à la notion de légitime défense et concerne plus souvent les femmes (Johnson, 2008).

Concernant la violence de type mutuelle, il s'agit d'une dynamique dans laquelle les deux conjoints sont violents et contrôlant (Johnson, 2008). Finalement, la violence situationnelle correspond aux conflits émergents au sein du couple qui dégénèrent en violence. Contrairement au terrorisme intime, l'intention n'est pas le contrôle et la domination du partenaire, mais relève plutôt d'une difficulté au niveau de la communication et la gestion des conflits. Ce type de violence est considéré comme pouvant être initié tant par les hommes que les femmes, mais la violence masculine est plus encline à causer des blessures et des conséquences graves (Johnson, 2006, 2008).

Certaines similitudes dans la VC des hommes et des femmes peuvent être soulevées avec les différentes typologies proposées, comme des problèmes de gestion de la colère et des conflits. L'historique de victimisation comme facteur de risque ressortait toutefois comme plus prévalent dans les études chez les femmes, bien que présent chez les hommes également. Un enjeu considérable est soulevé en ce sens dans les études s'intéressant aux explications des femmes auteures de VC, soit la légitime défense.

Motivations au recours à la violence

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à mieux comprendre comment les auteures de VC s'expliquent leurs actes violents. La revue de littérature de Bair-Merritt et al. (2010), incluant 23 études, a conclu que les motivations¹ les plus couramment rapportées par les

¹ Terme général utilisé par les auteurs regroupant les explications, les justifications et les cognitions favorisant le recours à la violence.

femmes en lien à la violence physique étaient la colère, le manque d'attention du partenaire, la vengeance ainsi que la légitime défense. Le contrôle, bien que mentionné dans plusieurs études, ne semble pas faire partie des motivations principales des femmes selon ces auteurs (Bair-Merritt al., 2010). Neal et Edwards (2017) sont arrivés à des conclusions similaires concernant la violence physique, avec l'énoncé de quelques motivations additionnelles telles que la jalousie et des difficultés au niveau la communication des émotions. Pour la violence psychologique, deux études seulement y faisaient référence et les motivations soulevées étaient relativement les mêmes que pour la violence physique, soit la colère, le contrôle, la recherche d'attention et la légitime défense (Neal & Edwards, 2017).

Certains chercheurs soulèvent la présence de cognitions favorables au passage à l'acte (Beech et al., 2005; Polaschek & Gannon, 2004; Pornari et al., 2013). Pornari et al. (2013) ont suggéré en ce sens les théories implicites, décrites comme des croyances fondamentales comprenant des idées et des concepts qu'entretiennent les gens à propos d'eux-mêmes et des autres. Les cognitions sont le résultat des expériences personnelles et sont utilisées pour donner du sens, expliquer et prédire le monde social. Pornari et al. ont identifié six catégories de théories implicites (voir Tableau 2) pouvant intervenir dans la manière dont les individus interprètent le monde ainsi que leur recours à la violence.

Tableau 2*Les théories implicites selon Pornari et al. (2013)*

Théorie implicite	Définition
Le sexe opposé est dangereux	La personne attribue les causes de sa violence à la personnalité du partenaire. Présence d'émotions et croyances négatives envers le sexe opposé (p. ex., les hommes sont manipulateurs, égoïstes, immatures, ont de mauvaises intentions)
Sentiment de supériorité général	La personne utilise la violence comme moyen d'acquérir ou maintenir un statut social. Convictions d'avoir droit à des privilèges, de se comporter comme elles le souhaitent, d'avoir le droit de discipliner ou punir les autres
Sentiment de supériorité au sein de la relation	La personne utilise la violence pour contraindre son partenaire à répondre à ses besoins, désirs et croyances concernant la relation (p. ex., l'intimité).
Normalisation de la violence au sein du couple	La violence entre partenaires est perçue comme normale et comme constituant un moyen efficace de résoudre les problèmes et de faire face aux comportements indésirables du partenaire. Tendance à minimiser la gravité de l'incident et ses conséquences.
Normalisation de la violence (générale)	La violence est considérée comme acceptable, justifiable et un moyen efficace de résoudre les conflits. Reconnaissance de la responsabilité de la violence mais attribution de la faute à la victime.
Ce n'est pas ma faute	La personne nie toute responsabilité personnelle et attribue la violence à un manque de maîtrise de soi et à des facteurs externes, tels que la toxicomanie, la colère, l'incapacité à contrôler les émotions ou le stress, et les problèmes au travail.

Que ce soit concernant la recherche portant sur les typologies ou les motivations, plusieurs limites sont soulevées dans la littérature. Selon Langhinrichsen-Rohling (2010), il existe différentes formes de relations violentes, suggérant des sous-types d'agresseurs ayant des motivations différentes. Par exemple, si une femme est dans une relation avec

un homme qui exerce un fort contrôle sur elle, la légitime défense est plus susceptible d'être une motivation importante à ses comportements violents. Toujours selon Langhinrichsen-Rohling, les différences de socialisation entre les hommes et les femmes pourraient influencer les motivations qu'ils sont confortables d'admettre et ces dernières pourraient donc refléter une réalité partielle. Par exemple, il pourrait être plus difficile pour un homme d'admettre être victime de violence de la part d'une conjointe.

Finalement, il est également possible qu'il y ait un biais culturel et social envers la violence féminine, c'est-à-dire qu'elle soit jugée comme étant moins grave comparativement à celle des hommes (Hamel, 2007; Langhinrichsen-Rohling, 2010). Un tel biais peut contribuer à exacerber la difficulté pour les intervenants à adresser la violence des femmes, même lorsqu'elle est sévère. Par conséquent, les femmes aux prises avec ces difficultés ne reçoivent pas nécessairement les services adaptés à leurs besoins. Il en est de même pour les hommes victimes, qui n'ont qu'en général peu de services et de soutien. La difficulté à reconnaître la violence des femmes et le manque de services adaptés contribuent au maintien des tensions familiales et s'il y a présence d'enfants, à la transmission de la violence intergénérationnelle (Langhinrichsen-Rohling, 2010).

Plusieurs chercheuses féministes soulignent l'importance de situer les manifestations de la violence envers les femmes pour mieux comprendre l'expérience de ces dernières, mais aussi le contexte social qui favorise l'émergence et le maintien de cette violence (Kelly & Radford, 1998). En ce sens, il est également important de mieux comprendre le

rôle de la victimisation dans la compréhension du recours à la VC par les femmes (Swan et al., 2005).

Victimisation et violence conjugale au féminin

La victimisation dans sa définition la plus générale est le fait d'être considéré comme victime d'un acte ou encore d'un phénomène, entre autres les agressions, les catastrophes naturelles, les actes de terrorisme, etc. (Wemmers, 2003). Dans le cadre de la présente étude, la victimisation fait spécifiquement référence à toutes circonstances difficiles ayant été directement ou indirectement subies au cours du développement, tels que la violence physique, sexuelle et psychologique, les mauvais traitements, la négligence ainsi que l'exposition à la violence (Douglas et al., 2014). Une attention particulière est d'ailleurs attribuée à la victimisation subie dans la famille d'origine.

Il existe un vaste corpus de recherche soutenant l'association entre la victimisation à la violence de façon générale (Briere & Runtz, 1993; Capaldi & Clark, 1998; Ehrensaft et al., 2003) ainsi que la VC plus précisément (Fagan et al., 1983; Gelles, 1998; McCord, 1988; Steinmetz, 1977; Walker, 2017). Une méta-analyse récente a d'ailleurs rapporté des effets faibles à modérés (taille d'effet de 0,44 à 0,60) entre la victimisation subie et le développement de comportements violents ultérieurs chez les femmes (Augsburger & Maercker, 2020). D'autres études suggèrent qu'un historique de victimisation pourrait augmenter jusqu'à deux à trois fois le risque d'être impliqué dans des comportements violents envers un partenaire intime (Ehrensaft et al., 2003; Whitfield et al., 2003) et

augmenterait le risque d'être à nouveau victime de violence dans une relation avec un partenaire intime à l'âge adulte (Carlson et al., 2003; Messman-Moore & Long, 2000; Whitfield et al., 2003).

Les études portant sur les liens entre la victimisation antérieure et la VC des femmes indiquent qu'entre 50 à 90 % d'entre elles présenteraient un historique de victimisation, caractérisé par des abus sexuels (intra ou extra-familial), la négligence, les abus physiques et/ou l'exposition à la violence intrafamiliale (Dowd et al., 2005; Feerick et al., 2002; Flemke, 2009; Goldenson et al., 2007; Swan et al., 2005). Cette variabilité dans les prévalences peut s'expliquer par l'échantillonnage ainsi que la méthode de collecte de données. De plus, il n'est pas rare que la violence se retrouve de façon bidirectionnelle au sein d'une même relation (Neal et al., 2015). À cet effet, une association a été retrouvée entre la violence des femmes envers leurs partenaires et la violence des partenaires à leur égard (Hamberger & Guse, 2002; Swan & Snow, 2002). Une majorité de femmes exerçant la VC peuvent ainsi être considérées comme ayant un double statut, soit celui de victime et d'agresseure, bien que les deux puissent survenir simultanément ou à des moments distincts dans la trajectoire de vie (Chéné & Chouinard, 2018).

Outre son association avec le développement de comportements violents, la victimisation est associée à diverses autres répercussions à l'âge adulte. Les études soulèvent, entre autres, la dépression, les troubles anxieux, la faible estime de soi, les

troubles du sommeil, les difficultés relationnelles et les craintes relatives à la sécurité ainsi que le trouble de stress post-traumatique (Chéné & Chouinard, 2018).

Victimisation et violence conjugale : principales théories

Plusieurs explications ont été proposées afin de mieux comprendre l'influence de la victimisation sur les comportements violents ultérieurs entre des partenaires intimes. Les principales théories retrouvées dans la littérature sont présentées dans cette section, à commencer par la transmission intergénérationnelle de la violence, suivi des ancrages théoriques sur le trauma et l'attachement. Finalement, certains concepts psychodynamiques sont abordés.

Transmission intergénérationnelle de la violence

La transmission intergénérationnelle de la violence est l'une des théories les plus étudiées et rapportées pour expliquer les liens retrouvés entre la victimisation au cours du développement et la VC ultérieure (Stith et al., 2000). Selon cette théorie, les enfants qui subissent des violences de la part de leurs parents et/ou sont témoins de la violence de leurs parents sont plus enclins à intérioriser les comportements violents comme mode de gestion du stress ou comme une façon appropriée de résoudre des conflits dans des contextes interpersonnels (Mihalic & Elliott, 1997). L'exposition directe ou indirecte à de la violence intrafamiliale pourrait ainsi contribuer à modéliser le système de croyances et les comportements des enfants (Stith et al., 2000). Il a été suggéré en ce sens que l'exposition dans l'enfance à des modèles de relation marqués par la violence pourraient

inhiber le développement de mécanismes d'adaptation sains, ce qui entraîne un risque accru de réagir avec violence lors de conflits (Finkelhor et al., 1988).

Des différences ont été signalées par certains auteurs en lien aux variables liées à la famille d'origine (Stith et al., 2000). Certains avancent que l'exposition à la VC est un facteur de risque plus significatif pour le développement de comportements violents ultérieurs (Kalmuss, 1984), alors que d'autres sont d'avis que c'est plutôt la violence subie directement qui a un plus grand impact (Caetano et al., 2000; Corvo & Carpenter, 2000). Certains chercheurs ont également mentionné qu'être à la fois témoin et victime de violence aurait un impact exponentiel sur le risque de d'exercer et de subir des comportements violents dans une relation à l'âge adulte (Ehrensaft et al., 2003; Franklin & Kercher, 2012; Markowitz, 2001; Whitfield et al., 2003). Malgré ces différentes hypothèses, la théorie de la transmission intergénérationnelle offre des pistes intéressantes dans la compréhension du lien entre la victimisation et les comportements violents (Franklin & Kercher, 2012). Cette association n'est toutefois pas absolue; les enfants grandissant dans des familles violentes ne deviennent pas automatiquement des adultes violents (Kaufman & Zigler, 1987). En effet, il existe différentes trajectoires découlant de l'exposition à des modèles de relation marqués par le recours à la violence. Les études soulignent la présence de facteurs de protection individuels, familiaux et communautaires, pouvant intervenir dans le développement des capacités de résilience chez les enfants témoins de VC (Aksoy et al., 2023).

Ancrages théoriques basés sur les études sur le trauma

Plusieurs études, selon différentes perspectives théoriques sur le traumatisme, ont plutôt considéré le trouble de stress post-traumatique (TSPT) comme le principal médiateur de l'association entre l'exposition à des événements traumatiques et la VC à l'âge adulte (Dutton & Holtzworth-Munroe, 1997; Taft et al., 2016). Selon cette perspective, les individus avec un TSPT sont plus enclins à être hyper-réactif, à être hyper-vigilant aux possibles sources de danger, à devenir irritables et à vivre des crises de colère, généralement sous forme d'agressions verbales ou physiques, y compris envers un partenaire intime (Taft et al., 2011). Malgré leur pertinence, ces modèles furent critiqués comme étant partiels, notamment puisqu'une majorité d'individus ne développent pas de symptômes chroniques de TSPT après une exposition à un ou plusieurs événements traumatiques (Koenen et al., 2017). Ainsi, certains ont suggéré des modèles plus intégratifs dépassant la notion de critères diagnostics pour pallier ces limites, en incluant la notion de traumatismes complexes (Luxenberg et al., 2001).

Alors que le TSPT et le trauma complexe réfèrent tous deux à la notion de traumatisme, le TSPT est généralement lié à une expérience qui a menacé la vie d'un individu (p. ex., exposition à la mort, à des blessures graves, à la violence sexuelle). Le traumatisme complexe réfère davantage aux traumatismes interpersonnels se produisant de façon répétée et prolongée. En effet, le traumatisme complexe renvoie à des perturbations au niveau de l'attachement résultant de traumas relationnels avec des individus significatifs lors de moments critiques du développement, tels que l'enfance et

l'adolescence (Briere & Spinazzola, 2005). Cette théorie suggère en ce sens que les individus victimes de tels traumas ont tendance à développer des déficits dans trois principaux domaines : l'identité, le contrôle des impulsions/des affects et les relations interpersonnelles (Courtois, 2004; Luxenberg et al., 2001). Les traumatismes complexes sont ainsi reconnus comme ayant des impacts majeurs sur le développement de l'individu. Luxenberg et al. (2001) vont jusqu'à dire que ces traumas ont un impact sur la totalité de la personnalité et le développement social, ce qui augmenteraient les risques de développer des problèmes d'autorégulation chronique et un risque accru de comportements agressifs (envers soi ou autrui).

Ancrages théoriques basés sur les études sur l'attachement

L'attachement a été initialement défini par Bowlby (1988) comme étant la tendance naturelle à créer des liens émotionnels forts avec les autres. Selon cette théorie, les premières représentations d'attachement, se développant entre l'enfant et les adultes significatifs de qui il dépend, conduisent à des représentations mentales qui guident plus tard leurs émotions et leurs comportements dans les relations amoureuses (Schneider et al., 2001). De plus, selon cette théorie, le fait d'être témoin ou de subir de la violence dans l'enfance augmenterait la possibilité de développer un attachement de style insécuré (Unger & De Luca, 2014). L'attachement de type insécuré est conceptualisé en deux dimensions : l'anxiété en lien avec l'abandon et l'évitement de l'intimité (Brennan et al., 1998). L'anxiété d'abandon fait référence à un modèle de soi négatif, caractérisé par la peur du rejet puis une faible estime de soi, impliquant une hyper activation du système

d'attachement pour chercher de l'amour et du réconfort. L'évitement de l'intimité fait plutôt référence à un modèle négatif des autres et est caractérisé par la suppression émotionnelle, la recherche d'autonomie et un inconfort avec la proximité, impliquant un désengagement du système d'attachement pour réduire les émotions négatives et la vulnérabilité au rejet (Brennan et al., 1998).

Plusieurs études suggèrent que l'attachement insécure peut par la suite augmenter le risque de perpétration de comportements violents dans les relations intimes (Godbout et al., 2009; Ulloa et al., 2014; Unger & De Luca, 2014). Ceci s'explique par le fait que ces individus sont plus à risque de recourir à la violence comme stratégie pour lutter contre l'abandon (réel ou perçu), comme tentative de reprendre un certain contrôle de la relation ou encore, comme stratégie de distanciation pour soulager l'inconfort de la proximité (Allison et al., 2008; Brassard et al., 2014; Fournier et al., 2011).

Approche psychodynamique aux violences conjugales

D'un point de vue psychodynamique, les VC sont généralement perçues comme une solution psychique pour contrer les angoisses ainsi que les émotions difficiles à nommer. De ce fait, la violence peut être une façon de rejeter au dehors ce qui est intolérable à l'intérieur de soi. Les chercheurs ayant opté pour cette approche théorique mettent en avant-plan différents mécanismes contribuant au recours à la violence (de Neuter, 2001).

Chez les individus ayant subi de la victimisation au courant de leur enfance, de nombreux auteurs ont identifié la présence de répétition de conflits infantiles non résolus (Stiver, 1990). Selon Freud (1909, cité dans de Butler, 2003), les expériences traumatiques entraînent des affects qui ne peuvent être gérés efficacement par l'individu et doivent ainsi être réprimés vers l'inconscient. Malgré qu'ils soient placés en dehors de la conscience, ces souvenirs continueraient tout de même à exercer une influence sur le comportement. Il observe en ce sens que les individus ne se souviennent pas de ce qu'ils ont refoulé, mais le mettent en scène inconsciemment. La répétition serait donc une défense qui se met en place face à une situation traumatique, lorsque le Moi est débordé dans ses capacités de liaison (de Butler, 2003). En d'autres termes, la volonté de répéter découlerait d'une difficulté au plan de la symbolisation de la situation traumatique afin de transformer un événement initial subi passivement. En contrepartie, la compulsion à la répétition serait aussi une résistance à la remémoration de scènes traumatiques : répéter peut donc à la fois être une façon de se souvenir, tout comme un moyen pour garder la mémoire en échec (de Butler, 2003).

L'identification à l'agresseur, concept développé par Anna Freud (1936, cité dans Chagnon, 2011), est également soulevée comme étant un mécanisme pouvant intervenir dans le recours à la violence. Chez certains enfants victimes de parents violents, imprévisibles et pour lesquels ils ne peuvent se soustraire ou s'opposer, s'effectuerait une identification à cet objet source de terreur, devenant ainsi un objet interne (Laplanche et al., 1967). Selon la définition proposée par Laplanche et al. (1967), le principe

organisateur de ce mécanisme est le renversement des rôles; l'agressé se fait agresseur. Plus précisément, le sujet s'identifie soit en reprenant l'agression, soit en imitant physiquement ou moralement l'agresseur, soit en adoptant certains symboles de puissance qui le désignent. Dans sa théorie des traumatismes précoces chez l'enfant, Ferenczi (1931, cité dans Chagnon, 2015, p. 27) évoque que pour se protéger du danger et face à la détresse vécue, l'enfant « s'identifie massivement à son agresseur auquel il se soumet totalement ». Cette identification permet ainsi à l'enfant de traiter l'expérience traumatique tout en maintenant l'investissement de l'adulte violent, dont sa survie dépend (Ferenczi, 1931, cité dans Chagnon, 2015). En somme, la personnalité encore faiblement développée réagirait à un brusque déplaisir par l'identification anxieuse et l'introjection de celui qui la menace ou l'agresse. Malgré le caractère adaptatif de ce mécanisme dans l'enfance, son utilisation peut perdurer à l'âge adulte, entraînant des conséquences pathologiques à long terme. En effet, l'objet devenu interne peut ressurgir, sans que l'individu en ait le moindre contrôle. Par exemple, ce mécanisme peut s'éveiller dès qu'une situation déclenche une forte angoisse telle que le sentiment de persécution. Cette angoisse peut être fréquemment présente chez les individus victimes de traumatismes à l'enfance, en raison de leur vulnérabilité aux excitations, des symptômes de réminiscence traumatique et la réactualisation des angoisses précoces (Ferenczi, 1931, cité dans Chagnon, 2015).

D'autres mécanismes de défense sont également identifiés comme ayant un rôle dans le recours à la violence. Ceux-ci protègent l'individu des tensions psychiques internes pouvant susciter une angoisse difficilement tolérable (Laplanche et al., 1967). Le clivage

est un mécanisme par lequel le soi ou l'objet est séparé en deux parties, une généralement bonne et une autre mauvaise. Ce mécanisme se produit lorsqu'une personne ne peut pas faire coexister dans sa psyché deux pensées ou sentiments contradictoires simultanément, résultant à une scission (objet tout bon/tout mauvais). La personne ou l'objet n'est donc pas reconnu dans son intégralité et les affects ambivalents tendent à alterner entre des pôles opposés. Les vécus de victimisation durant l'enfance peuvent favoriser l'utilisation chronique de ce mécanisme, par la charge affective négative excédent les capacités du moi, ce qui empêche l'intégration des bons et moins bons aspects de soi et d'autrui. De tels renversements des affects vis-à-vis d'autrui peuvent entraîner une méfiance relationnelle, un manque de contrôle des pulsions, une intolérance à la frustration et par le fait même, augmenter le risque de passage à l'acte (Kernberg, 2004).

Le déni affectif est un mécanisme s'apparentant au clivage de l'objet, dans le sens où le Moi tient à distance, hors de lui, les aspects de son histoire qui n'ont pas été subjectivés. Il en résulte ainsi une compartimentation de la psyché, permettant à l'individu d'éviter d'être en contact avec son angoisse (Litinetskaia, 2013). Selon Kernberg (2004), le déni renforcerait le clivage, en retenant un affect dans la conscience puis rejetant l'affect opposé hors de celle-ci. Finalement, l'identification projective est un mécanisme faisant appel à l'interrelation entre les mécanismes de projection et d'identification. Dans un premier temps, la projection implique qu'une partie du moi clivée (p. ex., représentations mauvaises, agressives) est éjectée sur l'objet externe. Ensuite, l'objet introjecte cette partie clivée et fini par s'y reconnaître et à l'agir, à son insu. L'autre devient ainsi le mauvais

objet dont il faut se défendre, ceci pouvant mener à un besoin de contrôle de l'objet et même parfois à la nécessité de l'attaquer (Kernberg, 2004).

Selon l'approche psychodynamique, il est primordial de rendre conscient ces mécanismes en œuvre qui maintiennent les agirs. De plus, l'échec de l'appropriation entraîne un retour sous différentes formes de ce qui n'a pas pu être intégré dans la psyché. La personne reste aux prises avec des mécanismes archaïques et des conflits infantiles non résolus.

Appropriation subjective et symbolisation

Le concept d'appropriation subjective est considéré par plusieurs auteurs comme un aspect central de l'expérience humaine. Francisco (2017, p. 83) décrit l'appropriation subjective comme étant « la capacité de se rendre présent à une réalité interne, c'est-à-dire psychique, ou externe, d'en attribuer la provenance, de l'investir et de l'inscrire dans une trame historique ». Selon ces auteurs, il faut chaque jour s'approprier une multitude de réalités, telles que la réalité de notre corps, de nos pulsions, de nos figures d'attachement, mais aussi la réalité de nos propres limites. Dans le cas où il y a échec de l'appropriation de ces réalités, ces dernières font retour dans nos vies sous formes différentes (Francisco, 2017). Par exemple, une émotion non-appropriée peut refaire surface sous forme de lapsus, ou bien être déposée sur un objet extérieur à soi. Francisco (2017, p. 84) donne en exemple pour soutenir l'explication de ce concept, le cas hypothétique d'une patiente ayant vécu plusieurs relations conjugales violentes. Cette dernière pourrait percevoir « les

hommes comme étant tous des abuseurs, clivant ainsi ses représentations de l'autre et d'elle-même ». Elle pourrait, en contrepartie, avoir recours à des comportements abusifs envers son thérapeute, sans le réaliser. En ce sens, l'échec d'appropriation de l'abuseur en elle serait déposé dans l'objet (Francisco, 2017) .

La création de symbole est identifiée par les auteurs comme le meilleur moyen pour s'approprier de ces réalités. La symbolisation est définie comme le « travail psychique de transformation, de construction/destruction, de liaison/déliaison des contenus psychiques primitifs et des expériences vécues en des contenus psychiques de plus en plus symboliques » (Francisco, 2017, p. 84). La symbolisation implique la fonction réflexive, qui permet à l'individu de considérer ses symboles comme une perception et non pas comme une vérité (Aron, 2000; Roussillon, 2012). Ainsi, ce processus permet de transformer l'expérience vécue en mots, en images, en métaphores et peut même permettre de faire des liens additionnels sur ce qui s'est passé. Pour mieux comprendre le processus de symbolisation, Francisco (2017) donne en exemple le récit que l'on peut faire d'une journée au travail lors du retour à la maison. Cette tâche, en apparence simple, implique une transformation de l'expérience vécue en mots, en images, en métaphores. Ceci peut mener à retravailler les souvenirs, faire des liens additionnels, prendre de la perspective sur ce qui a été pris pour des faits. En somme, c'est « tout un travail conscient et inconscient de liaison, de construction et de transformation » (Francisco, 2017, p. 85). Cela va sans dire que plus une situation est difficile, voire traumatique, plus la tâche d'appropriation et de symbolisation sera ardue (Francisco, 2017). L'appropriation

subjective et la symbolisation ont ainsi une place centrale dans la psychothérapie, car elles permettent de pallier les réactions somatiques, les agirs et de diminuer la répétition de patterns intrapsychiques et relationnels (Lecours, 2007; Lecours & Bouchard, 1997). En somme, il s'agit de créer des symboles pour donner sens au vécu afin de s'appropriier l'ensemble des réalités auxquelles nous sommes confrontés. Un des obstacles possibles au processus d'appropriation subjective de la violence des femmes est la présence d'un double rôle chez une majorité d'entre elles, soit en tant que victimes et en tant qu'auteurs.

Double rôle victime-agresseure

La majorité des études sur les effets à long terme de la victimisation subie pendant l'enfance par la famille d'origine (violence physique, sexuelle, psychologique, exposition à la VC) sur la VC ont été très spécifique selon les sexes (Flemke et al., 2014). Par exemple, la victimisation des garçons a été souvent associée à leur rôle ultérieur en tant qu'agresseurs et celle des filles, à leur rôle de victimes (Dutton, 1995; Follette et al., 1996). Ce n'est que récemment que la recherche s'est étendue à examiner et à approfondir la compréhension de l'association entre le double rôle victime-agresseure souvent retrouvée chez les femmes auteurs de VC (Dowd et al., 2005; Flemke et al., 2014; Swan et al., 2005). Les principales études abordant cette association avec un échantillon féminin sont présentées dans cette section.

Swan et Snow (2002, 2003) ont mené une étude quantitative sur les liens entre la victimisation durant l'enfance, les symptômes post-traumatiques et la violence physique

exercée par les femmes envers un partenaire intime. La victimisation y est évaluée par le questionnaire *Early Trauma Inventory* (Bremner et al., 2000), portant sur les agressions physiques, sexuelles et violences émotionnelles avant l'âge de 18 ans. L'échantillon est composé de 108 femmes; 73 % d'entre elles ont été recrutées par une clinique médicale, 16 % dans le cadre d'un programme de lutte contre les violences familiales, 10 % dans la salle d'attente du tribunal de la famille et 1 % résidaient dans un centre d'hébergement pour victimes de VC. Dans cette étude, un lien a été trouvé entre la victimisation antérieure et la violence exercée par celles-ci. Plus précisément, celles qui commettaient une plus grande proportion de comportements violents comparativement à leurs partenaires rapportaient des niveaux plus élevés de victimisation dans l'enfance. Ces mêmes femmes, alors qu'elles semblaient en apparence détenir davantage de pouvoir au sein du couple, ne rapportaient toutefois pas de sentiment de contrôle ni d'autonomie dans leur relation et leur vie en général (Swan & Snow, 2002, 2003).

Une étude quantitative connexe portant sur le même échantillon indique (Swan et al., 2005) que les femmes rapportant des difficultés à contrôler leurs émotions, principalement la colère, et qui avaient tendance à l'exprimer envers leurs partenaires avaient également plus de symptômes du registre du TSPT. Toujours selon ce même échantillon, Sullivan et al. (2005) ont conclu que des niveaux plus élevés de victimisation dans l'enfance étaient prédictors de VC plus sévère. Ce même constat a d'ailleurs été soulevé à plusieurs reprises dans d'autres études (Siegel, 2000; Trabold et al., 2015).

Goldenson et al. (2007) ont pour leur part étudié un groupe de 33 femmes détenues pour des faits de VC sur diverses variables, notamment la victimisation subie, les symptômes traumatiques, l'attachement et les troubles de personnalité. Comparativement au groupe contrôle (sans dossiers criminels), les femmes délinquantes rapportent des proportions plus élevées d'abus dans l'enfance et davantage d'attachement de type insécure. Elles avaient par ailleurs une plus grande quantité de symptômes liés aux traumatismes et plus de symptômes liés aux troubles de la personnalité (antisociale, limite et dépendante). Les auteurs ont suggéré à cet effet que des faibles capacités d'autorégulation pourraient aggraver ces problématiques au sein de leurs relations intimes.

Des conclusions similaires ont été soulevées par l'étude de Dowd et al. (2005) portant sur un échantillon de 107 femmes violentes référées à un programme de gestion de la colère. Dans l'ensemble, les analyses statistiques indiquent des perturbations au niveau de l'attachement, un historique accru de victimisation dans l'enfance ainsi que davantage de troubles de santé mentale et de toxicomanie. À ce sujet, Feerick et al. (2002) mentionnent que l'abus de cocaïne serait un des principaux facteurs de risque de violence, surpassant celui de la victimisation. Cependant, dans cette même étude, les femmes sans problème de consommation qui ont été abusées dans l'enfance étaient 13 fois plus susceptibles de commettre de la VC. Les abus physiques et sexuels étaient également tous deux liés à des attachements de type insécure. Somme toute, l'association entre la victimisation et la VC

à l'âge adulte n'était pas complètement expliquée par le type d'attachement; l'association demeurait lorsque l'attachement était ajouté à l'analyse (Feerick et al., 2002).

Une étude qualitative menée par Flemke (2009) auprès de 37 femmes détenues dans un pénitencier a exploré les facteurs déclencheurs en lien à la victimisation subie dans l'enfance et comment ceux-ci interviennent dans les expériences ultérieures de rage et d'agression des femmes. L'auteure distingue la colère de la rage par le fait que cette dernière entraîne un sentiment de perte de contrôle sur les actions et les émotions (Flemke & Allen, 2008). Cette étude relève des liens significatifs entre les traumatismes vécus à l'enfance et les actes de VC, avec 90 % des femmes interrogées rapportant avoir au moins un souvenir d'enfance qui les amène à ressentir de la rage à l'âge adulte. Ces souvenirs étaient le plus souvent en lien avec des expériences d'agressions physiques et sexuelles, des expériences de négligence (ne pas se sentir protéger et en sécurité) et l'exposition à la violence intrafamiliale. Concernant le sentiment de rage, les éléments déclencheurs les plus couramment rapportés étaient la perception d'une menace (pour elles-mêmes ou leurs proches) et la violence psychologique. Certaines femmes ont aussi décrit des déclencheurs sensoriels, tels qu'une ressemblance physique entre un partenaire actuel et un ancien agresseur. En somme, cette étude releva que la violence actuelle des femmes envers leurs partenaires était souvent dirigée vers des agresseurs de leur enfance (Flemke, 2009).

Les principales limites rapportées par les études précédemment abordées portant sur le lien entre la victimisation et le recours à la VC par les femmes sont la taille restreinte

des échantillons ainsi que la spécificité de ceux-ci (p. ex., femmes fréquentant un programme dans un centre communautaire), rendant plus difficiles la généralisation des résultats à plusieurs groupes de femmes (Flemke, 2009). De plus, la majorité des études à ce jour sont de devis quantitatif et donc, peu d'études se sont penchées sur le vécu subjectif des femmes présentant à la fois un historique de victimisation et des comportements de VC (Flemke et al., 2014). Ainsi, d'autres recherches sont nécessaires afin d'approfondir cette association et ainsi mieux comprendre comment les expériences de victimisations passées continuent d'influencer les comportements violents des femmes envers leurs partenaires intimes. Il est pertinent de s'intéresser à la fois au comment les femmes s'approprient leur violence, mais également comment elles s'approprient leurs traumatismes.

Objectifs et questions de recherche

L'objectif de la présente étude est d'explorer le sens donné (perception subjective) par les femmes auteures de VC de leurs comportements violents en regard de leurs expériences de victimisation. Cette exploration pourrait contribuer au soutien offert aux femmes présentant des problématiques de violence au sein de leur couple ainsi qu'au développement de stratégies d'intervention spécifiques aux besoins de celles-ci. Nous proposons d'explorer notre objectif de recherche à partir des questions de recherche suivantes :

- (1) Comment la victimisation subie au sein de la famille d'origine et du couple intervient dans l'expression de la colère dirigée contre leurs conjoints?

- (2) Comment les femmes s'approprient cette colère manifestée dans leur relation de couple?
- (3) Comment les femmes se représentent-elles leur double rôle en tant que victime et agresseure?

Méthode

Le prochain chapitre couvre la méthodologie de la recherche. D'abord, les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon sont présentées, suivi de la description des instruments de mesures et du déroulement de l'étude. La méthode d'analyse est ensuite expliquée plus en détails et enfin, les critères de rigueur scientifique sont abordés.

Participant

L'échantillon de la présente étude est composé de 15 femmes volontaires ($M = 38,53$ ans, $ÉT = 9,23$ ans) qui ont exercé de la violence envers leur(s) partenaire(s) intime(s). Toutes les femmes sont francophones et d'origine caucasienne. Au moment de l'étude, elles consultaient les organismes communautaires où elles recevaient des services depuis en moyenne 4 mois. Elles ont fait appel aux services de leur propre initiative ou ont été référées par d'autres institutions (autres organismes communautaires non spécialisés dans la VC, médecin de famille, DPJ, tribunaux) et certaines par entremise d'autres usagers, actuels ou passés. La plupart des participantes de l'échantillon avaient des enfants (75 %) et étaient en couple au moment de leur participation à la présente étude (66 %). L'ensemble des participantes disaient être dans une relation hétérosexuelle. Le quart du groupe de participantes possédaient des antécédents judiciaires et 15 % d'entre elles avaient été judiciairisées pour leur implication dans des événements de VC. Les principaux types de violence rapportés par les femmes étaient la violence physique

(p. ex., frapper, pousser), verbale (p. ex., insultes, hurlements) et psychologique (p. ex., menaces, manipulation). Une participante a rapporté avoir eu recours à la violence sexuelle.

Instruments

Les entrevues semi-dirigées ont été effectuées à partir de deux guides d'entrevue. Le premier guide d'entrevue utilisé est celui développé à partir de la version 3 du SARA-V3 (Kropp & Hart, 2015). Cet outil couvre trois principaux domaines des VC totalisant 24 facteurs de risque (voir Appendice A). Le domaine N, en référence à « nature », inclut huit facteurs de risque liés à la nature et à la gravité de la VC, tout en considérant la diversité des gestes posés (p. ex., agression physique, menaces, intimidation, etc.), leur chronicité et l'escalade de la VC. Le domaine P, en référence à « perpetrator », inclut 10 facteurs de risque liés à l'auteur de la VC, en invitant l'utilisateur à considérer les difficultés actuelles ou passées au plan interpersonnel, social et psychologique (p. ex., emploi et situation financière, relations d'intimité, expériences de victimisation, etc.). Enfin, le domaine V, en référence à « vulnerability », compte 6 facteurs de risque liés à la vulnérabilité de la victime, en invitant l'utilisateur à se prononcer à partir de l'information disponible sur différentes ressources et défis posés à la victime pour se protéger de la VC (p. ex., problèmes de santé mentale, attitudes et comportements favorisant le recours à la VC). Tout comme dans d'autres instruments d'approche du jugement clinique structuré qui confèrent une importance particulière au jugement professionnel, les auteurs de la SARA V-3 permettent aux utilisateurs d'ajouter des items pouvant s'avérer pertinents à

l'évaluation et à la gestion du risque de VC. Les items « violences sociales » portant sur l'utilisation abusive des ressources sociojudiciaires¹ ainsi que l'item « violences subies » concernant la violence bidirectionnelle dans la relation de couple actuelle des participantes ont ainsi été ajoutées au protocole d'entrevue. L'item « violences subies » reçu une attention particulière et est présenté plus en détail dans la section sur les facteurs de risque.

Le Guide d'entrevue portant sur les trajectoires de demande d'aide des femmes auteures de violence conjugale (Turcotte et al., 2002) a également été utilisé afin d'étudier le processus de demande d'aide des participantes (voir Appendice B). Cet outil comprend 20 questions qui abordent la trajectoire de la plus récente de demande d'aide ainsi que celle des démarches antérieures, en considérant notamment le contexte de la demande, les facteurs considérés au moment du choix de la ressource, les attentes, les attitudes et l'appréciation globale de la démarche.

Considérant les objectifs de la présente étude, certains facteurs de risque de la SARA ont mérité une attention particulière. Le facteur de risque P4 « Traumatisme/victimisation » réfère spécifiquement à des expériences de victimisation subies ou dont la personne a été témoin, ou encore un traumatisme pendant l'enfance, l'adolescence ou l'âge adulte. Un traumatisme est défini par les auteurs de la SARA-V3 comme l'expérience personnelle directe ou indirecte d'un évènement impliquant des blessures graves réelles ou des

¹ Cet item n'est pas spécifique à la présente recherche, il s'inscrit dans un projet de recherche plus large qui sera décrit dans la section Déroulement.

tentées, ou encore des menaces pour sa vie ou celle d'autrui. La victimisation, qui s'applique généralement à un large éventail d'expériences, est utilisé par cet outil dans un sens plus restreint et réfère uniquement au fait d'être victime ou témoin de violence familiale. Deux questions sont posées directement en lien à ce facteur de risque (P4), soit « Avez-vous déjà vécu un évènement traumatisant dans votre vie? » ainsi que « Quelles sont, selon vous, les répercussions de cet/ces évènement(s) dans votre vie? ». Le facteur additionnel « violences subies » (P11) aborde aussi la victimisation vécue par les femmes interviewées, et ce, dans leur relation conjugale actuelle. Ce facteur de risque fait référence à la présence d'un double rôle de victime et agresseur au sein de la relation conjugale, aussi décrit dans la littérature sous le terme de violence bidirectionnelle. La question de la SARA-V3 s'y référant était comme suit : « Vous est-il déjà arrivé de subir des agressions dans le cadre de la relation actuelle? » et concernait les agressions subies d'ordre physique, verbale ou sexuelle.

Déroulement

Les participantes ont été recrutées à l'aide d'un partenariat établi avec deux organismes communautaires situés en Montérégie et dans la région de Lanaudière. Ces deux organismes offrent des services d'aide et de référence aux hommes et femmes auteurs de violences conjugale et familiale et collaborent depuis 2017 dans un projet plus large portant sur les facteurs de risque de VC et trajectoire de recherche d'aide chez un échantillon de femmes. Ces organismes ont tous deux pour mission la prévention,

l'identification et la responsabilisation face à l'utilisation de comportements violents, et ce, par des activités de sensibilisation, de recherche et de formation.

Les données utilisées pour la présente étude proviennent ainsi d'une étude plus large menée par le professeur Joao Da Silva Guerreiro, ayant pour objectif l'identification des facteurs de risque de VC au féminin ainsi que l'identification de la trajectoire de demande d'aide de ces femmes¹ (voir Appendice C). Lors de cette étude, les participantes ont été initialement approchées par les intervenants des deux organismes communautaires, qui leur ont présenté l'étude et remis la lettre d'information ainsi que le formulaire de consentement (voir Appendices D et E). Après avoir obtenu le consentement libre et éclairé des participantes, en s'assurant de la compréhension des participantes à l'égard des conditions, des risques et des bienfaits éventuels de leur participation, des entretiens semi-dirigés d'une durée moyenne de 180 minutes ont été réalisés par les membres de l'équipe de recherche (chercheur principal et 3 assistantes de recherche). Les entrevues ont été enregistrées et par la suite été transcrites par des auxiliaires de recherche qui se sont assurés de dénominaliser toute information permettant l'identification des participantes.

Analyse des données

Considérant les objectifs et questions de recherche, une analyse de contenu thématique a été l'approche méthodologique retenue dans le cadre de cette étude (Paillé & Mucchielli, 2016). L'utilisation de cette approche méthodologique permet le repérage

¹ Certificat d'éthique no. CER-17-240-07.14

de thèmes émergents dans les verbatim ainsi que l'identification et le regroupement des thèmes récurrents. Concernant la présente étude, une attention particulière a été portée aux sections des verbatim correspondant aux facteurs de risque P4 (traumatisme/victimisation) ainsi que le facteur P11 (violence bidirectionnelle). Une analyse exhaustive de l'ensemble des verbatim a cependant été effectuée, étant donné que des informations pertinentes aux objectifs et questions de recherche se retrouvaient non pas seulement dans les passages des verbatim qui concernaient des réponses aux facteurs de risque d'intérêt pour notre étude (P4 et P11), mais tout au long de l'entretien.

Dans un premier temps, nous avons effectué une lecture exploratoire des verbatim d'entrevue afin de nous familiariser avec l'ensemble du corpus de données. Pour Paillé et Mucchielli (2016), cette étape signifie de retourner aux données telles qu'elles sont, telles qu'elles se présentent, avant de se les approprier. Ils suggèrent en ce sens de « s'effacer », c'est-à-dire de mettre nos connaissances de côté, pour mieux écouter et comprendre ce que les témoignages des sujets ont à dire et nous apprendre (Paillé & Mucchielli, 2016). Cet exercice de lecture et relecture nous a permis de mieux saisir le sens global qui se dégage de l'ensemble du corpus.

Nous avons ensuite analysé chaque verbatim individuellement afin de dégager les principaux thèmes en lien aux questions de recherche. À cette étape, nous avons annoté dans la marge du texte les phrases uniques et les paragraphes nous permettant de dégager un sens, une signification du langage des participantes, ce que Paillé et Mucchielli (2016)

appellent unités de signification. Une unité de signification est une phrase ou un ensemble de phrase liée à un même thème (Paillé & Mucchielli, 2016). Nous avons ensuite organisé les thèmes sur une carte mentale (*mind map*) disponible en ligne et protégé par un mot de passe que seule l'étudiante-chercheure et ses superviseurs avaient accès. Cette plateforme nous a permis d'organiser les données de manière graphique et n'était accessible qu'aux membres de l'équipe de recherche, en s'assurant qu'aucune information permettant d'identifier les participantes ni les organismes fréquentés ne soient rapportés. La démarche de thématisation s'est effectuée en mode continue, c'est-à-dire en une attribution de thèmes et, en simultanée, la construction de l'arbre thématique (Paillé & Mucchielli, 2016). Dès lors, nous avons pu regrouper, fusionner et finalement hiérarchiser les thèmes identifiés, sous des thèmes centraux regroupant des thèmes associés, complémentaires et divergents (Paillé & Mucchielli, 2016). La construction progressive de l'arbre thématique a comme avantage de permettre une analyse fine et riche du corpus (Paillé & Mucchielli, 2016).

L'analyse des données nous a ainsi permis de thématiser le vécu des 15 femmes à l'étude afin de dégager le sens qu'elles donnent à la violence subie et infligée dans un cadre de leurs relations conjugales. Afin d'assurer une plus grande rigueur scientifique, nous nous sommes référés tout au long de la démarche à certains critères de de scientificité décrits dans la prochaine section.

Critères de rigueur scientifique

Lincoln et Guba (1985) ont établi quatre critères visant à soutenir la rigueur méthodologique de la recherche qualitative, considérant la subjectivité de ce type de recherche et les biais souvent qui découlent de l'interaction entre le chercheur et d'autres êtres humains qui font souvent l'objet des recherches qualitatives (Laperrière, 1997). Chaque critère défini par Lincoln et Guba peut être brièvement décrit et appliqué à notre étude comme suit.

Crédibilité

Ce critère fait référence à la congruence entre le sens véhiculé par le participant et le sens dégagé par le chercheur (Gohier, 2004; Lincoln & Guba, 1985; Savoie-Zajc, 2006). Selon Lincoln et Guba (1985), la validité interne de la recherche qualitative repose sur l'hypothèse qu'il n'y a qu'une réalité tangible à étudier. Pour faire preuve de crédibilité, le chercheur doit ainsi représenter fidèlement la réalité vécue et perçue par les participants. La vérification du texte de la recherche par les participants est considérée par Lincoln et Guba comme la plus importante stratégie pour établir la crédibilité de la recherche qualitative. Concernant le projet initial mené par Joao Da Silva Guerreiro, un retour sur les résultats de la recherche a été effectué avec les participantes ayant témoigné leur intérêt à cet effet. De plus, un engagement à long terme du chercheur sur le terrain a été entrepris, notamment par la mise en place d'activités de transfert de connaissances avec les intervenants des organismes partenaires (p. ex., journées de réflexion avec les deux équipes impliquées dans le projet de recherche, organisation d'un symposium dans un

congrès à l'intention des professionnels, nombreuses rencontres de concertation avec les deux organismes communautaires).

Transférabilité

Ce critère fait référence au degré auquel les résultats peuvent être appliqués à d'autres contextes, d'autres paramètres ou d'autres groupes (Krefting, 1991). Bien que la recherche qualitative n'ait pas pour objectif de généraliser les résultats expérimentiels, le chercheur est invité à présenter suffisamment de données descriptives pour permettre la comparaison (Lincoln & Guba, 1985). Concernant la présente étude, nous avons détaillé les données sociodémographiques, les facteurs situationnels ainsi que le contexte global dans lequel les participantes ont fait appel aux services des organismes. Les procédures de collecte de données ainsi que la méthode d'analyse ont également été décrites dans ce chapitre. Nous nous sommes assurés de la répliquabilité de la recherche par l'utilisation de guides d'entrevues abordant des questions précises, et ce, de façon systématique à l'ensemble des participantes. Nous croyons que ces descriptions détaillées de l'échantillon et du déroulement de l'étude permettent à l'utilisateur de s'interroger sur la pertinence et la ressemblance entre le contexte de notre recherche et son propre milieu.

Fiabilité

Ce critère fait référence à l'objectivité, la transparence du chercheur ainsi qu'à l'indépendance de ses interprétations par rapport à ses propres biais (Gohier, 2004; Pourtois & Desmet, 2007). Ceci fait également appel à la lucidité du chercheur envers ses

propres jugements et ses capacités à les reconnaître comme pouvant avoir un effet sur ses analyses et ses interprétations (Mucchielli, 2009). Pour s'assurer de la fiabilité de la recherche, nous avons priorisé une approche inductive afin que la classification des thèmes reste au plus près du discours des participantes. Cette approche permet d'assurer que la thématisation provienne du vécu des participantes et non pas des connaissances préalables du chercheur, favorisant la rigueur et la validité de l'analyse.

Toujours pour s'assurer de la fiabilité de la recherche, nous avons également utilisé la méthode de triangulation des chercheurs. Plus précisément, nous étions trois chercheurs à analyser les verbatim, ce qui nous a permis de comparer nos observations et nos interprétations à toutes les étapes de l'analyse du corpus. Cette triangulation entre chercheurs nous a ainsi permis de procéder à des vérifications inter-juges, notamment pour adresser et résoudre les observations divergentes entre les différents membres de l'équipe. À ce sujet, seulement un chercheur de l'équipe a participé aux entrevues initiales, qui prenaient place dans un projet plus large, minimisant ainsi l'impact de possibles biais individuels des chercheurs sur l'analyse du contenu.

Constance interne

Ce critère fait référence au degré d'assurance que les résultats de la recherche n'ont pas été influencés par des variations accidentelles ou systématiques, tels que la personnalité du chercheur, les instruments utilisés ou le contexte de la collecte de données (Paillé & Mucchielli, 2016). Encore une fois, la stratégie reconnue comme une des plus

efficace est la triangulation des observateurs (Pourtois & Desmet, 2007). Nous avons donc utilisé cette stratégie pour s'assurer de la constance interne, c'est-à-dire par la collaboration de l'équipe de chercheurs à toutes les étapes de l'analyse des données.

Résultats

Le chapitre qui suit fait état des résultats de l'analyse de contenu effectuée à partir des verbatim des 15 participantes retenues dans la présente étude. Il est divisé en trois sections en référence aux trois questions de recherche, soit : (1) Comment les expériences de victimisation subies par les femmes au sein de la famille d'origine interviennent dans l'expression de leur colère?; (2) Comment elles s'approprient leur colère dans le cadre de leur relations conjugales?; et (3) Comment se représentent-elles leur double rôle en tant que victime et agresseur?

Comment la victimisation subie au sein de la famille d'origine et du couple intervient dans l'expression de la colère dirigée contre leur conjoint?

Une grande partie des participantes rencontrées partageaient un vécu similaire les amenant à l'expression de la colère à l'âge adulte. Cette trajectoire consistait en trois grandes étapes, soit : (1) la victimisation subie; (2) l'expression de la colère comme point tournant; et (3) l'apprentissage de la violence comme facteur de maintien de la violence. Ces étapes sont présentées en détail dans cette section, ainsi que les principales séquelles rapportées par les participantes concernant la victimisation subie.

Victimisation subie

La majorité des participantes ($n = 12$; 80 %) ont rapporté en entrevue leurs expériences de victimisation subies au sein de leur famille d'origine. Une femme a

rapporté n'avoir jamais vécu de violence physique, alors que deux autres n'ont pas abordé en détail leur vécu à l'enfance. Différentes formes de victimisation ont été soulevées, notamment les abus physiques et sexuels, la violence verbale et psychologique, la négligence ainsi que l'exposition à la VC des parents. Il est d'abord ressorti dans le discours des femmes, quant à ces expériences antérieures de victimisation, un sentiment d'impuissance tel qu'illustré par la participante 9 :

« Je sais pas si c'est un manque de contrôle que t'as dans ta vie, tu te sens démunie, tu te sens pas compris, tu te sens un paquet d'affaires... Pi la seule chose que tu vois, que tu peux avoir le contrôle sur quelqu'un ou sur quelque chose, t'as l'impression que c'est pas réel tsé, que c'est juste une illusion. Que t'as pas le contrôle sur rien. »

Cet extrait illustre clairement l'impression de la participante de ne pas avoir de contrôle ni de moyens pour faire face à la violence subie au sein de sa famille et que l'intensité de ce sentiment l'amènerait à percevoir cet aspect de son fonctionnement familial avec un sentiment de déréalisation. La colère est une émotion fréquemment rapportée par les participantes en réaction à ces épisodes de victimisation. Selon elles, cette colère a souvent dû être retenue ou dissimulée, comme le témoigne la participante 10 : *« J'ai jamais, je niais pas l'agressivité que j'ai, mais ce que j'ai essayé toute ma vie c'était de pas l'affronter, pour moi c'était tellement mal, pas bien, ça avait brisé ma famille ça avait brisé tellement de choses. »*. Cet extrait met en lumière les tentatives pour contenir la colère qui apparaît ne pouvoir être manifestée que par les parents, reléguant ainsi l'enfant à être un témoin de la violence parentale. Pour la participante 10, manifester sa colère amplifierait probablement l'impact négatif de la colère de ses parents dont elle a été témoin. Plus précisément, il ressort chez les femmes

l'impression qu'il était en fait difficile, voire impossible d'extérioriser la colère dans leur milieu familial :

« Je me suis toujours faite comme fermer la trappe c'est comme à quelque part si je me la rouvre, je vais me la faire refermer encore. Faque je suis encore craintive là-dessus. De peur de me faire juger. Parce que les premières personnes qui sont supposés t'aimer, t'accepter comme que t'es bin c'est ta famille. » (Participante 11)

Cet extrait illustre les propos rapportés par plusieurs participantes quant à leur sentiment d'être invalidées par les membres de leur famille, ainsi qu'aux conséquences de ces expériences sur leur vécu émotionnel en tant que femmes adultes. La retenue dans l'expression de la colère ressentie en réponse à la colère des parents semble avoir été une stratégie utilisée par une bonne partie des participantes pour se protéger contre l'escalade de violence des parents.

Point tournant – Recours à l'expression de la colère

La présence d'un point tournant dans la trajectoire des femmes a également été constatée, marquant la transition entre la victimisation subie et le recours à l'expression de la colère par la violence. Le point tournant fait ainsi référence à un changement d'attitudes ou comportements des participantes face à la colère d'autrui, principalement celle manifestée par leurs parents ou leurs conjoints. Plusieurs participantes ont relevé un point tournant entre l'exposition à la violence dans la famille d'origine et l'expression ultérieure de la violence dans le couple, tel qu'illustré par une des participantes :

« Le fait que ma mère s'en soit sortie puis réussie à sortir de cette relation-là. Ça fait en sorte que j'ai été une fille « moi je me laisserai pas marcher sur les

pieds dans la vie ». Il y a pas un gars qui va mettre sa main sur moi. Peut-être que j'ai poussé ça un peu à l'extrême, puis c'est moi qui est devenue... qui est devenue un peu l'abuseur. » (Participante 3)

Il est possible de constater dans cet extrait le passage d'une position d'impuissance au sein de la famille d'origine à une reprise de contrôle dans les relations conjugales ultérieures par le biais des comportements violents. Une dynamique semblable est également retrouvée au sein du couple, comme illustré dans cet extrait :

« Je dirais que dans le début, pas que je me laissais faire la, mais tsé comme la première fois qui m'a pris à la gorge la seule chose que j'ai faite c'est que j'ai pleuré ma vie là [rire] je l'ai mis dehors oui, mais eehh j'ai pleuré ma vie, mais maintenant je me défends comme après trois ans de t'en faire faire c'est comme la s'en ait assez, maintenant c'est moi qui vais t'en faire faire faque asteure quand il me fait quelque chose c'est comme, moi j'y refais, j'y refais pire même si je peux. » (Participante 2)

Cet extrait illustre bien le changement dans les comportements, passant d'une position initiale de violence subie à une position d'agresseuse par l'expression de la colère et la violence. La violence exprimée par cette participante semble d'ailleurs prendre une forme de vengeance, en regard à la violence subie par le passé.

Apprentissage de la violence comme facteur de maintien

L'apprentissage de la violence par le biais de l'exposition à des modèles familiaux semble être également identifié par les femmes comme un facteur favorisant l'adoption et le maintien de la violence en tant que stratégie de résolution de conflits au sein de leur relation de couple. En effet, la plupart des participantes rapportent avoir grandi auprès de parents qui avaient recours à la violence et que par conséquent, elles n'auraient pas appris

à gérer autrement leurs émotions. Une des participantes illustre bien cet enjeu : « *C'est la seule chose que j'ai appris à faire quand j'étais jeune. J'ai pas eu une éducation où est-ce que mes parents m'ont montré à m'exprimer, à m'expliquer, à gérer une situation de conflit.* » (Participante 9). Cet apprentissage via l'observation de modèles significatifs durant l'enfance entraînerait également un effet de normalisation de la violence selon certaines participantes :

« En grandissant moi ma relation avec ma mère, c'était normal qu'on se crie après, qu'on se dise va te tuer j'vais pas pleurer sur ta tombe. (...) Faque moi j'étais comme habituée de vivre dans un monde où ce que comme bin j'te traite comme un déchet pi le lendemain je fais comme si rien était. » (Participante 12)

L'apprentissage de la violence comme stratégie de résolution de conflits et la normalisation qui s'en découle semble préparer le terrain pour la répétition de patterns relationnels ainsi qu'à la transmission intergénérationnelle de la violence.

Violence subie : principales séquelles et conséquences

Les analyses ont permis de mettre en évidence plusieurs conséquences identifiées par les participantes en regard à la victimisation subie à l'enfance dans leur famille d'origine. Plusieurs participantes identifient des répercussions dans le présent d'évènements subis par le passé : « *Y'a beaucoup de choses du passé qui revient souvent sur la glace ça c'est justement ce qui fait en sorte que je peux être violente dans mes mots... (...) Je peux être très très très blessante.* » (Participante 4). Certaines rapportent avoir l'impression qu'elles ont des blessures non résolues qui affectent leurs relations interpersonnelles à l'âge adulte, comme mentionné par la participante 7 : « (...) *Ça date pas juste de [mon ex-conjoint],*

mais ça fait longtemps que je traîne quelque chose. ». La victimisation subie dans le passé par des personnes significatives comme leurs propres parents est aussi identifiée comme ayant des répercussions sur l'établissement de relations de confiance et dans le maintien de ces dernières :

« Même si tu fais confiance aveuglément à quelqu'un ben il peut te réveiller dans la nuit et te faire des choses contre ton gré faque ça fait en sorte que justement y'a aussi les relations de confiance qui ont toujours été difficiles. »
(Participante 4)

D'autres participantes font état d'un même sentiment d'insécurité en lien avec un climat familial tendu et marqué par la peur et l'appréhension :

« Toute petite je me cachais dans l'école pour pas revenir chez moi la fin de semaine, t'sais. C'était la chicane tout le temps, tout le temps, tout le temps. (...) T'sais y'a toujours eu, je pense que ça jamais été calme et posé. »
(Participante 10)

Finalement, l'internalisation de la violence subie est également identifiée dans les analyses comme une séquelle de la victimisation subie dans la famille d'origine. Elle se présente chez certaines participantes par le sentiment de porter continuellement le blâme, tel que mentionné par une des participantes : *« T'sais c'était jamais correct. J'étais jamais la bonne fille. »* (Participante 5). Cette impression de ne jamais être correcte se rejoue également dans leur couple à l'âge adulte :

« À quelque part en dedans de moi je me dis bin là il faut qu'il voit mon vrai côté, mon vrai visage. (...) Pour moi c'était certain qu'il me laissait, qu'il m'aurait abandonné en connaissant c'te côté-là que j'ai essayé depuis que je suis toute petite de l'enlever de moi. » (Participante 10)

Cet extrait de la participante 10 illustre bien l'idée que l'exposition à de la violence l'aurait amenée à considérer une partie d'elle-même comme étant foncièrement « mauvaise » à un tel point qu'elle se sentirait responsable du rejet et des abandons vécus dans son passé.

Comment les femmes s'approprient leur colère dans le cadre de leurs relations conjugales?

Les analyses réalisées ont mis en évidence deux catégories d'appropriation, opérationnalisées pour les fins de cette étude comme des explications et justifications que les participantes rapportaient par rapport à la manifestation de comportements violents dans leur relation de couple. Une première catégorie relève de leurs caractéristiques individuelles et une deuxième, lorsque les participantes faisaient appel à leur relation avec les autres pour avancer des explications et justifications pour le recours à la violence dans le couple. Ces deux catégories sont présentées de façon détaillée dans cette section. Des mécanismes de défense pouvant contribuer au maintien de la VC sont également présentés.

Caractéristiques individuelles

Cette catégorie d'appropriation fait référence à la façon dont les femmes s'expliquent leur violence, en regard à des caractéristiques individuelles et donc, indépendantes du contexte tels que les facteurs biologiques, le tempérament et les traits de personnalité.

Facteurs biologiques

Certaines participantes perçoivent leur violence comme ayant un caractère inné biologique. Dans les mots de la participante 9, sa colère aurait une composante héréditaire : « *D'après moi la rage pi la colère t'as déjà un gène qui fait que tu peux probablement être plus portée à péter vite là.* ». Cette composante génétique est aussi perçue par certaines comme étant transmise de génération en génération : « *C'est comme héréditaire dans ma famille on dirait ça vient de mon père, mon frère, ma sœur pis moi on est comme ça, on est tous impulsifs.* » (Participante 2).

Impulsivité

Plusieurs participantes se décrivent comme étant impulsives et perçoivent que ce trait peut jouer un rôle dans leur recours à la violence, tel qu'illustré par une participante : « *J'ai beaucoup de colère, j'ai beaucoup de frustrations, je suis très impatiente, j'ai pas de tolérance. Moi c'est je suis correcte pi tout d'un coup je suis pas correcte t'sais.* » (Participante 13). Un passage du discours d'une autre participante permet également de mettre en évidence une certaine labilité sur le plan émotionnelle et sa tendance à agir de façon rapide et non planifiée : « *J'ai décidé une journée, j'ai appelé ma voisine et je lui ai dit que j'avais tout fait ses sacs, il décâlisse je n'en peux plus.* » (Participante 6). Un nombre considérable de participantes ont décrit, comme la participante 6, leur tendance à agir dans le cadre de leur relation de couple de manière irréfléchie, soit sans égard aux conséquences possibles pour soi ou les autres.

Faible maîtrise de soi

Toutes les participantes ont relevé que recours à la violence dans le couple survenaient dans un contexte où elles avaient l'impression d'avoir perdu le contrôle de leurs comportements, comme le témoigne notamment cette participante : « *On s'est chicané à cause d'une autre situation. Puis, j'étais plus capable de me contrôler. Je l'ai mordue puis je l'ai comme tapé, grafigné. Demandez-moi pas qu'est-ce que je lui ai fait, j'ai comme des blackouts.* » (Participante 5). Le débordement émotionnel qui suit l'impression de perte de contrôle semble être une caractéristique centrale que les participantes observent chez elles et s'en servent pour s'expliquer le recours à la VC. Certaines d'entre elles vont également identifier des sensations physiques reliées : « *Je le sens comme dans mon estomac, comme la boule qui commence...que tsé on dirait que le train va exploser.* » (Participante 2) ainsi qu'un seuil où elles ne sont plus en mesure de se contenir : « *Faut juste pas que j'arrive au point du non-retour que je bascule je sais pas ce qui se passe. Je deviens comme les yeux me changent, tout le monde me dit comme tu fais peur.* » (Participante 13). Malgré la manière dont les participantes se réfèrent à leur faible maîtrise de soi comme étant une caractéristique sur laquelle elles auraient peu de contrôle, les deux extraits précédents montrent qu'elles seraient néanmoins en mesure d'identifier chez elles des signes avant-coureurs précédant le recours à la violence, soit dans leurs corps soit dans l'expérience subjective d'un cumul de tension émotive.

Sur-contrôle

Certaines participantes mentionnent leurs tentatives pour contrôler leur rage et leur colère afin de limiter au maximum l'expression de leur violence. Une participante explique bien cette lutte à l'intérieur d'elle-même :

« C'est aussi une chicane envers moi, envers le démon que j'ai en dedans, comment j'essaye des étouffer, comment le monde me dise après ça oui mais t'as pas le contrôle, t'es pas capable de te contrôler. Si vous saviez, vous voyiez à peine la pointe de l'iceberg. Moi toute le reste je contrôle le reste, pour pas que vous le voyiez toute ça. » (Participante 10)

Ce contrôle de l'agressivité à l'intérieur de soi dont nous parle la participante 10 accroîtrait cependant les risques de débordement émotionnel et par conséquent du recours à l'expression de l'agressivité, tel que suggéré par la participante 4 : *« Je suis agressive dans mes paroles, mais ça n'ira jamais jusqu'à l'acte parce que je me suis toujours gérée. Le fait de devoir me gérer me rend encore plus agressive à l'intérieur de moi. »* (Participante 4).

Caractéristiques impliquant la relation à l'autre

On a regroupé sous cette catégorie la façon dont les femmes s'expliquent et justifient leur recours à la violence dans le couple en regard à la relation à l'autre et à les stressseurs du quotidien.

Facteurs contextuels

Les évènements stressants vécus dans le quotidien sont relevés par certaines participantes comme favorisant le recours la violence dans leur couple, allant du manque

de sommeil aux conflits en matière de garde légale des enfants et de séparation, comme en témoigne une participante : « *C'est sûr que dans un cas de séparation comme tsé les émotions embarquent pi comme c'est plus difficile à gérer.* » (Participante 7). Une autre participante illustre également l'escalade que de tels conflits peuvent prendre : « *On s'est pogné pi je l'ai rentré dans le frigidaire parce que j'y ai dit qu'il m'avait enlevé mes enfants. Ça a toujours été une bataille ça les enfants.* » (Participante 9).

Recherche de limites externes

Les analyses ont mis en lumière chez plusieurs participantes la recherche de limites externes afin de gérer leur colère. Nous avons identifié que ces limites provenaient en grande majorité de leur réseau social et plus précisément, de leurs enfants, conjoints, amis et intervenants. Une participante illustre bien ce besoin de limites en lien avec sa violence verbale envers son partenaire : « *Elle [sa fille] me disait des fois 'maman arrête de dire des choses comme ça'. Elle me ramenait. Mais là elle n'est plus là donc elle ne peut pas me ramener.* » (Participante 6). Une inversion du rôle parental est également relevée dans le discours de certaines participantes, où l'enfant se retrouve avec la responsabilité de gérer la colère de l'adulte : « *C'était dure avec elle [son adolescente]. A l'a de la misère à me gérer faque ça finissait aux coups puis tout là. On s'est battu à deux, trois reprises...* » (Participante 1). Au sein de la relation de couple, il semble que la mise de limites exercée par le conjoint permet également aux participantes de prendre conscience de l'ampleur de leurs comportements violents et d'agir en tant que frein à l'expression de ses comportements comme le témoigne la participante 7 : « *Mes autres relations avant*

que tsé c'était une gifle et que la personne me disait hey écoute moi je n'accepte pas ça et on dirait que ça me raisonnait. ». L'importance de limites externes s'est aussi manifestée dans la négative, soit lorsque les participantes parlaient de la manière dont l'absence de limites claires mises par leur partenaire engendrait davantage de violence : « C'est comme si j'avais la... comme une permission à quelque part que c'était toléré bin, ça l'augmente dans ce temps-là. » (Participante 10).

Dépendance à l'autre

La plupart des participantes semblent percevoir des éléments de dépendance à l'autre. Certaines abordent en avant-plan leur insécurité affective et leur peur de l'abandon, tel qu'illustré par une participante : « *Les conflits... C'est souvent lié à ma peur de l'abandon... Le fait qu'il est très attaché à sa famille. Chose qui est correct, mais que je me sentais négligée par rapport, par rapport à eux. »* (Participante 3). La peur de l'abandon dont la participante 3 nous parle serait déclenchée par l'attachement de son conjoint à sa famille, ce qui suggère que cette insécurité émotionnelle serait liée à l'impression chez la participante 3 de ne pas avoir un lien « *exclusif* » à son conjoint. Afin de lutter contre cette peur de l'abandon et d'atteindre ce lien d'exclusivité, certaines participantes rapportent des tentatives de contrôle envers le conjoint, comme le souligne cette participante : « *y parlait de faire des plans pi là moi j'avais pas parce que j'avais peur de le perdre... tsé moi j'avais pas qui s'éloigne de ma manière de penser, qui vive dedans tsé. »* (Participante 12). La peur de l'abandon peut également les amener à saboter la relation : « *Je veux tellement pas comme me sentir délaissée, que j'aime mieux aller*

au-devant moi-même. » (Participante 10). Aller « au-devant », en quittant l'autre avant qu'il puisse le faire, apparaît comme une stratégie pour se protéger du sentiment d'abandon et ainsi, conserver un certain sentiment de contrôle.

À d'autres moments, les participantes semblent se sentir envahies par l'autre : « *Il envahissait ma bulle puis j'arrêtais pas à plusieurs reprises de dire "arrête", parce que je me sentais pas bien, je manquais d'air.* » (Participante 5). Cette mise à distance de l'autre est toutefois identifiée comme pouvant déclencher à nouveau l'angoisse d'abandon « *S'il s'en allait c'est parce que c'est moi qui lui disait criss ton camps, je veux rien savoir pi c'est fini. Pi là après ça je reprenais conscience pi je disais non va t'en pas pi je m'excuse.* » (Participante 7). Ces derniers extraits d'entrevue mettent en évidence les angoisses relationnelles paradoxales, soit l'angoisse d'intrusion et l'angoisse d'abandon, complexifiant le lien à l'autre. Ces positions peuvent basculer très rapidement de l'une à l'autre; la fragilité de celles-ci peut mener à un éclatement au sein du couple, notamment par des passages à l'acte agressifs.

Violence comme stratégie pour mettre fin à la violence

Certaines participantes perçoivent l'emploi de comportements violents comme une façon de mettre fin à la violence du partenaire, comme le témoigne une participante : « *Je l'ai pris à la gorge pour qu'il arrête, pour le saisir, mais mon intention n'était pas de lui faire mal au moment où je l'ai fait, mais d'arrêter son comportement tout simplement.* » (Participante 4). En justifiant le recours à la violence en tant que réponse à la violence

d'autrui, leurs comportements violents seraient non seulement plus « justifiables » aux yeux des participantes rencontrées, mais leurs conséquences plus susceptibles d'être minimisées aussi. Par ailleurs, l'usage de la violence a été perçu comme la seule stratégie de résolution de conflits, tel qu'illustré par la participante 2 : « *C'était le seul moyen pour que je me sorte de là, j'essaye comme de me sortir de là finalement, je réussissais pas et le seul moyen que j'ai trouvé c'était de le frapper dans la face.* » (Participante 2).

Mécanismes de défense

Les analyses réalisées permettent de soulever certains mécanismes de défense présents dans le discours des participantes. Ils sont présentés dans cette section, car ils relèveraient des caractéristiques individuelles de nos participantes et contribueraient à l'appropriation subjective de leurs comportements violents. Chaque mécanisme est brièvement défini selon la littérature consultée (Laplanche, Pontalis, & Lagache, 1967). La manière dont ils interviennent dans le recours à la violence sera discutée ultérieurement.

Évitement

L'évitement est un mécanisme mis en place pour ne pas se trouver confronté à une angoisse. Lorsque questionnée sur leurs VC, plusieurs participantes mentionnent éviter les relations interpersonnelles : « *C'est pour ça que je veux pas de chum. Je me mêle pas au monde parce que j'ai aucune, j'ai peur de pas être capable de gérer ma colère si jamais il arrive quelque chose, une situation.* » (Participante 9). Cet extrait illustre bien les

angoisses que peuvent solliciter les relations interpersonnelles ainsi que la réaction d'évitement pour s'en protéger. Lorsqu'elles ne sont pas en contact avec leurs enjeux relationnels, certaines participantes vont mettre de l'avant un état de bien-être qui, considérant les mots de la participante 4, on adjectiverait de quasi idéalisé : « *J'ai été quatre ans et demi toute seule. J'ai pris un break des hommes. (...) La plus belle période de ma vie, le bonheur total, la joie de vivre.* » (Participante 4). Toutefois, à long terme, l'évitement contribuerait à un certain retrait social, comme décrit dans les mots de la participante 13 : « *Tu ne peux pas vivre pleinement ta vie* ».

Déplacement

Ce mécanisme de défense permettrait à la personne de transférer un sentiment ou une réaction d'un objet à un autre objet perçu généralement moins menaçant pour l'individu. Ce type de mécanisme s'est manifesté dans le discours de nos participantes, entre autres, de la façon suivante :

« Pis là cette semaine je suis tellement à bout, je suis tellement... je me ferais couper par un char pi s'il arrête sur le bord du chemin c'est certain que j'arrête pi que je le frappe pi que je lui dis regarde toi tu vas payer pour. Je vais me défouler sur toi c'est toi qui a arrêté sur le bord du chemin. Je suis capable de le frapper jusqu'à temps qu'il ne bouge plus. » (Participante 8)

Cet extrait illustre bien le déplacement d'une importante colère ressentie à l'égard du conjoint envers une autre personne qui n'est pas impliquée dans la situation. La plupart des participantes déplacent également leur colère ressentie dans leurs relations de couple précédentes envers des nouveaux conjoints. Ces nouvelles relations seraient marquées par

l'absence d'une dynamique de violence conjugale de type bidirectionnel, mais où les participantes auraient l'impression de se « permettre » d'exprimer leur colère : « *Tu vas payer pour tous les autres. Je vais me défouler sur quelqu'un.* » (Participante 8). Le recours au mécanisme de défense déplacement s'est manifesté envers des objets inanimés, comme le témoigne la participante 6 : « *Je vois que ma violence est peut-être juste psychologique, mais c'est trop pour moi. J'ai besoin d'aller donner des coups de poing dans un coussin.* ». La colère déplacée sur les objets semblait être perçue comme intimidant, soit par les conjoints ou les enfants témoins.

Dénégation

La dénégalion est décrite comme le refus de reconnaître comme étant sien une pensée ou un désir qui susciterait de conflits intrapsychiques, dont la personne ne serait pas consciente. Ce type de mécanisme a pris, entre autres, la forme suivante :

« Le père à ma fille quand il m'a amené en Cour pendant un an, j'ai planifié de peut-être y faire péter les jambes ou de faire briser sa voiture pis tout ça pis c'est arrivé pour arriver pis j'ai fait regarde, je suis pas quelqu'un de vengeance, la vie va s'occuper de t'a pis j'ai laissé tomber. Ça arrive souvent que je vais dire esti que j'aimerais ça qui se pète la yeule, mais je suis pu rendu au niveau où est-ce que j'ai le goût d'y faire du mal. » (Participante 11)

Dans cet extrait, la participante rapporte une idéation hétéroagressive, idéation qui est tout de suite suivi d'un jugement négatif à l'égard de cette réalité, comme si la personne s'empêchait de réclamer comme sienne l'idéation violente ou les émotions intenses ressenties à l'endroit de son conjoint.

Clivage

Le clivage est un mécanisme par lequel le soi ou l'objet est séparé en deux parties, l'objet n'est ainsi pas reconnu dans son intégralité et suscite des affects ambivalents. Ce mécanisme de défense peut être illustré comme suit :

« J'ai fréquenté un gars qui sortait de prison pi c'était un grand blessé de la vie, pi un incompris, pi un tout ce que tu voudras pi moi j'étais là comme si j'étais pour être la sauveuse. Faque ça ça a été une relation conflictuelle, parce que moi j'étais saine pi lui y'avait besoin, faque on était dans une relation qui était pas bonne. » (Participante 13)

Dans cet extrait, l'image de l'autre et de soi, les besoins émotionnels respectifs ainsi que les rôles joués par les deux parties (sauveuse-sauvé) sont présentés par la participante de façon polarisée et peu nuancée. Cela pourrait contribuer à la fois à la l'instabilité dans la relation conjugale quand la personne se percevrait ou percevrait l'autre soit comme « tout.e bon.e » soit comme « tout.e mauvais.e » ainsi qu'à la labilité qu'on a relevée sur le plan émotionnel chez nos participantes. La rigidité dans la manière de comprendre les différents rôles que chacune des parties jouent dans la relation pourrait également avoir un impact dans la perception du rôle de victime et d'agresseur au sein de celle-ci.

Déni affectif

Le déni affectif serait un mécanisme qui permet de tenir à distance les aspects de son histoire qui n'ont pas été subjectivés, résultant en une compartimentation de la psyché (Litinetskaia, 2013). Par exemple, une participante rapporte à un moment de l'entrevue : *« Je l'ai [conjoint] pris à la gorge pour qui arrête, pour le saisir. » (Participante 4),*

affirmant ainsi avoir fait usage de violence physique. Plus tard dans l'entrevue, elle nomme que « *La violence verbale, ça, j'en ai faite parce que les autres moyens de violence c'est pas dans moi.* » (Participante 4), niant le recours à cette même violence physique. Cet extrait illustre bien la difficulté à faire coexister les différentes parties du moi considérées peut-être par la participante comme inconciliables au sein d'une même personne.

Identification projective

L'identification projective serait un mécanisme dans lequel une partie du moi est clivée et éjectée sur l'objet externe, dont il faut ensuite se défendre. Ce mécanisme est donc un processus inconscient et peut prendre la forme suivante :

« Ok. Ben moi je suis une personne qui est susceptible. Pis lui c'est quelqu'un de très arrogant, tsé il aimait ça me piquer et venir me chercher à un point là que... que ça me met hors de moi là pis comme on dirait que ma première réaction c'est la violence physique genre. [...] Ben... comment je peux dire... c'est comme une escalade. Quelqu'un qui n'arrête pas, qui n'arrête pas, qui n'arrête pas à moment donné, pouf! je pète ma coche. » (Participante 4)

Dans cet extrait, le mécanisme d'identification projective pourrait permettre à la participante de placer en son partenaire ce qu'elle perçoit de mauvais chez elle, tels que l'usage de la violence. Lorsque cette partie est clivée et projetée dans l'autre, il deviendrait plus acceptable ou justifiable de l'attaquer.

Comment se représentent-elles leur double rôle en tant que victime et agresseure?

Les analyses réalisées ont mis en lumière que la perception d'être une agresseure semble être étroitement liée à leurs propres expériences en tant que victime dans leur famille d'origine et dans leurs relations conjugales. Nous présentons dans la section qui suit les principaux résultats à cet effet.

Avoir l'emprise de l'autre ou se sentir sous l'emprise de l'autre

Les analyses réalisées suggèrent une alternance entre deux positions, soit le sentiment d'avoir l'emprise sur l'autre ou bien se sentir sous l'emprise de l'autre. Cette alternance est relevée par plusieurs participantes, notamment par cette participante 10 : « *Même dans mes premières relations jeune, c'était soit que j'étais la victime ou que j'étais l'intimideur.* ». La force et la domination semblent alors être investies afin de ne pas montrer de faiblesse ou de vulnérabilité, tel qu'illustré dans cet extrait :

« Quand je suis fâchée j'ai l'impression d'avoir une certaine crédibilité et ça démontre ma frustration plutôt que de brailler. Après ça je me mets à pleurer et ... je me sens vulnérable, c'est ça. Et ça, je ne suis pas tout à fait prête à le démontrer, car ça fait tellement longtemps que je me protège que, que je ne suis pas capable. » (Participante 14)

La superposition de la colère à la vulnérabilité dont cette participante dit être consciente donnerait à la personne l'impression de se protéger d'autres situations où elle pourrait être victimisée à nouveau : « *Toute ma vie, je me suis faite abuser, je me suis fait battre, je me suis fait rejeter, je vais le gérer je suis assez forte, je vais le gérer je suis assez forte.* » (Participante 4). Chez certaines participantes, le fait d'avoir été souvent

victimisées rendraient toute manifestation d'agressivité à leur endroit inacceptable et servirait aussi de justification à une réponse agressive de leur part : *« J'étais bin trop baveuse pour me faire écœurer. Mettons je me pognais avec quelqu'un j'y disais manque moi pas, manque-moi pas, si je tombe arrange toi que je me relève pas parce que si je me relève t'es mort. »* (Participante 8).

Perceptions de l'agresseur du passé

Lorsque questionnées sur la violence que les participantes ont infligée à leurs conjoints, leurs expériences antérieures de victimisation dans leur famille d'origine ou dans de relations de couple précédentes ont été rappelées :

« Mettons mon père arrivait et là, à la place de dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas, il se met à crier et quand il est en tabarnak il a le goût de frapper et... tsé comme moi dans le fond là. » (Participante 7)

L'identification à certains comportements d'un agresseur du passé apparaît également confrontant pour les participantes qui ont été témoin de VC dans leur milieu familial, comme souligné dans cet extrait : *« J'ai été témoin... Ça, ça m'écœure parce que j'ai l'impression d'être envers mon mari comme mon père était envers ma mère. »* (Participante 6).

Alors que certaines participantes identifient des ressemblances avec un agresseur du passé, d'autres vont plutôt mettre de l'avant leurs tentatives pour ne pas lui ressembler ou pour éviter de reproduire les mêmes comportements, tel qu'illustré dans cet extrait :

« *J'essaye de ne pas reproduire, j'ai tendance, mais je vais toujours contrôler à chaque jour pour pas le répéter c'est ça qui est le plus dure, je pense.* » (Participante 4). L'idée de ressembler à son père apparaît pour elle comme étant très anxiogène : « *Malheureusement, même si je n'ai pas grandi avec lui, je vois, j'ai peur de devenir comme lui.* ».

À l'inverse, il arrive que les femmes perçoivent un agresseur du passé dans une autre personne, par exemple chez un conjoint : « *C'est arrivé que deux fois il s'est fâché en neuf ans, et ces deux fois là quand j'ai vu ses yeux j'ai eu peur. Ça me rappelait les yeux de mon ex qui me battait alors j'ai eu peur.* » (Participante 6). Cet extrait souligne l'intensité émotionnelle qui peut survenir dans une telle situation, où le passé et le présent sont intriqués. Il en est de même lorsque le comportement d'un conjoint éveille des blessures anciennes vécues avec leurs parents :

« *Quand j'étais enfant ma mère me faisait sentir un sentiment mettons comme si j'deviens sous-humaine. Moi je viens d'une famille que mes parents ont vraiment des troubles mentaux pis y font juste dormir pi rien faire pi être tout le temps déprimée. Pis moi j'veux pas vivre dans un monde comme ça. Pi là mon ex, disons que je l'ai frappé, y voulait jamais coopérer et tout parce que y dormait tout l'temps.* » (Participante 12)

Dans cet extrait, nous pouvons constater le rapprochement étroit entre les émotions ressenties par la participante auprès de ses parents lorsqu'elle était enfant et comment cela intervient dans ses propres comportements violents au sein du couple à l'âge adulte. Certaines participantes pourraient ainsi se défendre contre les réminiscences du passé en devenant agresseuse, qui est paradoxalement une position qu'elles craignent ou qu'elles

veulent s'éloigner. Une autre hypothèse pourrait être que certaines participantes, via un déplacement, exerceraient la violence qui n'a pas pu être manifestée par le passé sur leur partenaire du présent, souvent perçu comme étant moins intimidant ou moins susceptible de répondre de manière agressive.

Discussion

Le but de la présente étude était d'explorer le sens donné par les femmes auteures de VC de leurs comportements violents en regard à leurs expériences de victimisation. Ce chapitre vise à effectuer un retour sur les principaux résultats de recherche dans le contexte de la littérature portant sur le sujet. Les résultats sont abordés dans l'ordre des trois questions de recherche ciblées dans la présente recherche. Les retombées cliniques de la présente recherche sont ensuite abordées ainsi que les limites méthodologiques et les pistes pour de futures recherches dans ce domaine.

Les principaux résultats sont discutés sous deux perspectives différentes, soit selon l'approche cognitive-comportementale et l'approche psychodynamique. Ces deux approches sont complémentaires par leurs niveaux d'analyses distincts. D'une part, l'approche cognitive-comportementale met l'accent sur l'identification des schémas de pensées et des émotions, ainsi que de leurs impacts sur les difficultés présentes dans l'ici et maintenant. D'autre part, l'approche psychodynamique met plutôt l'accent sur les conflits intrapsychiques. La complémentarité de ces approches permet de bonifier la compréhension de la dynamique de ces femmes ainsi que des résultats de cette recherche.

De la colère subie à la colère agie

Concernant la première question de recherche, soit « Comment la victimisation subie au sein de la famille d'origine et du couple intervient dans l'expression de la colère dirigée

contre leurs conjoints », les résultats ont mis de l'avant une trajectoire en 3 étapes : (1) la victimisation subie; (2) l'expression de la colère comme point tournant; et (3) l'apprentissage de la violence comme facteur de maintien de la violence. Plus précisément, les participantes ont d'abord rapporté une position d'impuissance à l'enfance en regard à la violence des parents. Un point tournant ultérieur a été soulevé, marquant la transition entre ce sentiment d'impuissance et le recours à l'expression de la colère par la violence. Ces résultats paraissent cohérents avec les résultats de recherches antérieures sur la victimisation subie par les femmes au sein de leur famille d'origine. Effectivement, les études soutiennent que les enfants exposés de façon répétée à la violence familiale sont davantage enclins à développer un sentiment d'impuissance, devant leur incapacité à faire face efficacement à la situation de violence (Grych et al., 2003; Kerig, 1998). Plus précisément, en réaction au climat de violence, les enfants tenteraient d'interpréter les causes du conflit et d'évaluer leur rôle dans l'apparition de la violence et seraient plus à risque de s'attribuer le blâme ou une responsabilité face à la situation (Fortin, 2005). Ces derniers peuvent ainsi se trouver coincés entre leur désir de résoudre la situation et leur crainte que leur colère fasse éclater davantage le système familial (Fortin, 2009). Ils peuvent également sentir qu'ils n'ont pas de place au sein de la famille pour exprimer leurs sentiments en regard à la situation (Fortin, 2009). Ceci rappelle les propos de plusieurs participantes, d'une part quant au manque de moyens et de contrôle pour affronter la violence des parents et d'autre part, leurs craintes d'amplifier le conflit et la violence si elles expriment leur colère.

Chez les participantes, la victimisation subie et l'impuissance qui en découle semblent avoir contribué au renversement de posture identifié dans la trajectoire de vie marquant le point tournant entre la violence subie et l'expression de leur colère. Une position plus passive, initialement adaptative pour l'enfant afin de maintenir le lien aux adultes dont il dépend, est identifiée dans la littérature comme pouvant affecter le développement des capacités de régulation émotionnelle (Luxenberg et al., 2001). En ce sens, un historique de victimisation favoriserait la propension à se sentir rapidement submergé par son monde interne (Luxenberg et al., 2001). À l'âge adulte, une situation déclenchant des émotions associées au passé de victimisation, tels que des sentiments de persécution ou d'impuissance, semblent effectivement favoriser les débordements affectifs chez les participantes. Il peut s'en suivre une tentative de reprendre une position active sur la passivité vécue en tant que victime, par le biais de l'expression de la colère et de la violence (Ferenczi, 1931, cité dans Chagnon, 2015). Ce renversement d'une position passive à une position plus active sera approfondi davantage à la discussion de la question 3.

Dans une perspective cognitiviste, l'apprentissage de la violence par le biais de modèles familiaux a été identifié comme facteur pouvant favoriser le maintien et la répétition des modes relationnels violents. Ces résultats vont de pairs avec la littérature sur la théorie de la transmission intergénérationnelle de la violence, qui met de l'avant l'influence des modèles parentaux violents sur l'inhibition des processus adaptatifs de gestion de conflit, puis également sur le développement d'un système de croyances

pouvant normaliser le recours la violence (Stith et al., 2000). Ainsi, les individus exposés à la violence parentale seraient plus à risque d'utiliser la violence plutôt que d'apprendre à réguler leurs émotions, contrôler leurs impulsions et à utiliser la communication verbale pour résoudre des conflits. Les résultats de la présente étude permettent d'ailleurs de constater la présence d'expériences de victimisation durant l'enfance chez 80 % des participantes ayant recours à la VC, proportion similaire aux intervalles rapportées dans la littérature (Dowd et al., 2005; Feerick et al., 2002; Flemke, 2009; Goldenson et al., 2007; Swan et al., 2005).

Conséquences associées à la victimisation

Toujours concernant la première question de recherche, plusieurs conséquences à l'âge adulte de la victimisation subie à l'enfance ont également été soulevées par les participantes, notamment l'impression d'avoir des blessures non résolues qui affectent leur sentiment de sécurité, leur perception d'elle-même ainsi que l'établissement et le maintien de relations interpersonnelles. Ces résultats vont de pair avec de nombreuses études sur la victimisation qui rapportent des conséquences significatives sur le sentiment de sécurité, l'estime de soi et sur les relations interpersonnelles (Chéné & Chouinard, 2018).

Plusieurs participantes ont rapporté vivre de l'insécurité au quotidien et reliaient cet état au climat familial tendu et imprévisible durant leur enfance. La violence subie au sein de la famille à l'enfance est effectivement associée dans la littérature au développement

d'un état d'alerte chronique et d'hypervigilance aux stimuli pouvant perdurer à l'âge adulte (van der Kolk, 2001). Dans une approche psychodynamique, Asen et Fonagy (2017) avancent que la disponibilité des figures d'attachement impliquées dans les situations de violence se trouve souvent réduite, tout comme les sources de soutien et de réconfort. Les besoins de sécurité de l'enfant n'étant pas comblés, il peut se développer chez lui un sentiment de menace et de vigilance accrue (Fortin, 2009). À un stade d'immaturité affective, s'ajoute la difficulté à intégrer dans un tout cohérent les abus subis par les figures parentales censés fournir sécurité et protection (Courtois, 2004).

Les altérations dans la perception de soi retrouvées chez les participantes, telles que la présence de sentiments chroniques de honte et de responsabilité (Courtois, 1979), semblent une fois de plus témoigner de l'internalisation de la violence en lien à la victimisation subie dans l'enfance. Pour poursuivre la réflexion à ce sujet, Fonagy et Target (2000) suggèrent un effondrement de la mentalisation en réaction au vécu de victimisation, entraînant une perte de repères entre la réalité psychique et la réalité extérieure. Selon Allen et Fonagy (2006), les lacunes des parents dans l'identification des états internes ainsi que dans leurs capacités à les refléter contraignent l'enfant à intérioriser des représentations étrangères appartenant à l'objet, parfois terrifiantes, au sein de son soi. Ces parties peuvent à leur tour générer des expériences de douleur psychique insupportable, dans lequel le soi devient submergé par un sentiment d'être mauvais. L'intensité émotionnelle associée peut mener à la projection de ces parties du soi sur l'autre, créant les conditions pour un passage à l'acte violent (Allen & Fonagy, 2006). La

méfiance relationnelle peut ainsi complexifier la relation à l'autre et nuire à l'établissement et au maintien des relations (Courtois, 2004).

De la famille d'origine à la relation de couple

Concernant la deuxième question, soit « Comment les femmes s'approprient cette colère manifestée dans leur relation de couple? », les résultats de la présente recherche ont permis d'observer la manière dont les expériences de victimisation des participantes teintent leurs explications concernant l'utilisation de comportements violents envers leurs partenaires. Deux grandes catégories d'explications ont été identifiées, soit les caractéristiques catégorisée d'« individuelles » et celles impliquant la relation à l'autre. Ces deux catégories ont été proposées dans le but de différencier les explications de nos participantes qui semblent indépendantes du contexte (p. ex., facteurs biologiques, tempérament, traits de personnalité) de celles associées à la relation à l'autre et aux événements stressants du quotidien (p. ex., facteurs contextuels, recherche de limites, dépendance à l'autre, etc.). Ces explications rapportées par les participantes s'apparentent à la notion tirée des théories implicites. Les théories implicites sont assez bien documentées dans la littérature et considérées comme un facteur de risque de VC utilisée dans l'évaluation du risque de VC chez les femmes et les hommes (Guerreiro et al., 2021 Pornari et al., 2013).

Cette distinction entre les catégories d'explications identifiées dans la présente recherche est soutenue par la littérature sur les théories implicites associées aux VC. En

effet, ces théories sont généralement associées aux perceptions qu'un individu a développé sur lui-même, les autres et le monde au fil du temps et des expériences (Dempsey & Day, 2011; Gilchrist, 2009; Pornari et al., 2013). En ce sens, on peut retrouver chez les chercheurs des thèmes communs, sous différentes dénominations, qui englobent généralement les explications portant sur le tempérament, la personnalité de l'individu (p. ex., traits de personnalité, impulsivité), le lien à l'autre (p. ex., convictions négatives sur le sexe opposé, peur de l'abandon, évitement de l'intimité) ainsi que les éléments du contexte dans lequel il évolue. Les différents parallèles entre les explications identifiées dans la présente recherche et les théories implicites répertoriées dans la littérature sont abordés plus en détails ci-dessous.

Caractéristiques individuelles

Plusieurs participantes ont expliqué le recours à la VC par leur impulsivité ainsi que leur impression de n'avoir qu'une faible maîtrise sur leurs comportements violents. Ces deux explications pourraient être mis en parallèle à la théorie implicite « incontrôlabilité des pulsions » relevée à plusieurs reprises dans la littérature auprès d'auteurs (hommes et femmes) de VC afin d'adresser la tendance à attribuer leur violence à des facteurs externes (Beech et al., 2005; Polaschek et al., 2009). Plus précisément, la littérature identifie chez les auteurs de VC la tendance à attribuer leur violence à leur incapacité à contrôler leurs émotions négatives telles que la colère et la jalousie (McNulty & Hellmuth, 2008). Certaines participantes ont aussi fait état de leurs tentatives pour contenir leur colère, dans l'objectif de limiter l'expression de leur violence (sur-contrôle). Ce contrôle semble

toutefois contribuer aux risques de débordements émotionnels et à l'expression de l'agressivité, s'expliquant par des difficultés marquées à comprendre, contenir et composer avec leurs états internes. Cela semble témoigner d'un déficit dans la fonction réflexive, limitant la symbolisation et l'appropriation subjective de leur colère, favorisant l'agir (Fonagy et al., 2015).

Caractéristiques impliquant la relation à l'autre

Une autre explication fréquemment rapportée par les participantes est l'insécurité affective et la peur de l'abandon (dépendance à l'autre). Ce résultat est cohérent avec les recherches sur les traumatismes et l'attachement, qui suggèrent que le recours à la violence puisse être une stratégie de lutte contre l'abandon réel ou perçu, d'une part comme tentative de contrôle de la relation, mais également pour soulager l'inconfort de la proximité (Allison et al., 2008; Brassard et al., 2014; Fournier et al., 2011). Les femmes interviewées pour cette présente recherche semblent ainsi coincées entre une avidité sur le plan relationnel, tout en ayant l'impression de ne pas avoir les ressources pour contenir les angoisses suscitées par la proximité. D'une part, elles recherchent le soutien de leurs conjoints en déposant sur eux l'attente possiblement irréaliste de combler certaines carences affectives, d'autre part, la perméabilité des frontières génère une peur d'intrusion, une peur de l'abandon et par conséquent du vide qui menace leur intégrité (van Damme, 2006). L'alternance entre deux positions paradoxales, conceptualisées par Winnicott (1960, cité dans Kivisto, 2014) comme l'angoisse de se perdre en l'autre et l'angoisse de perdre l'autre, créerait les conditions favorisant les débordements.

Ainsi, l'insécurité génère une dépendance qui peut être vécue, sur le plan affectif, comme intolérable. Ce malaise peut entraîner des tentatives de contrôle de l'environnement, sous différentes formes telles que les plaintes, les conduites d'opposition, l'autosabotage (Jeammet, 2005). Un des mécanismes identifiés chez les participantes pour gérer l'inconfort de la proximité ainsi que le risque de débordement subséquent est l'évitement des relations amoureuses. L'évitement peut en ce sens leur fournir un sentiment de maîtrise temporaire vis-à-vis leurs émotions et leur environnement, dont elles se sentent souvent à la merci. L'évitement des enjeux relationnels permet également à certaines participantes de maintenir temporairement une vision idéalisée de leur bien-être et d'elle-même.

Un autre résultat saillant concernant les explications au recours à la violence concerne la recherche de limites externes afin de gérer leur colère. D'une part, la mise de limite du partenaire peut mettre un frein à la violence, mais l'absence de limites claires peut également être perçue comme une permission de laisser libre recours aux pulsions. Ceci semble témoigner des difficultés de certaines de nos participantes de recherche à exercer leur de fonction de para-excitation de manière autonome ainsi que des lacunes dans la capacité à contenir lorsqu'elles se sentent débordées émotionnellement par l'identification à des figures parentales ou par des craintes d'abandon de leurs conjoints (Asen & Fonagy, 2017). Selon ces mêmes auteurs, ces difficultés peuvent prendre racine dans l'enfance entre autres, par l'impossibilité de trouver en leurs figures parentales le reflet de leurs expériences internes. De ce fait, ces femmes n'auraient pas été en mesure

d'apprendre à tolérer, mentaliser leurs propres expériences (Asen & Fonagy, 2017). Selon Jeammet (2005), chez les personnes ayant un historique de victimisation, l'absence de sécurité interne les empêche de faire appel à leurs ressources internes lors de conflits ou de moments stressants. Cette surcharge rend difficile l'intégration des bons et mauvais côtés d'une personne dans un tout cohérent et favorise le recours à certains mécanismes de défense tels que le clivage et le déni affectif (Kernberg, 2004). L'environnement peut ainsi devenir le générateur des émotions difficilement contrôlables, dont il faut ensuite se protéger (Jeammet, 2005).

Plusieurs participantes ont expliqué leur recours à la violence comme une stratégie pour mettre fin à la violence du partenaire. Certaines ont par ailleurs mentionné qu'il s'agissait du seul moyen connu pour arrêter la violence. Ces deux explications peuvent être mises en parallèle à la théorie implicite « normalisation de la violence » suggéré par Pornari et al. (2013). La normalisation de la violence comme théorie implicite est définie par la croyance que la violence est un moyen légitime pour parvenir à ses fins, les conséquences sont par le fait même déniées. Par ailleurs, il est reconnu dans la littérature que l'exposition à la violence dans la famille d'origine peut contribuer au développement d'un tel système de croyances (Stith et al., 2000). Cette explication pourrait également être associée à la théorie implicite « ce n'est pas ma faute : attribution du blâme au partenaire » suggérée par Pornari et al. (2013, p. 498).

La violence comme stratégie pour mettre fin à la violence peut également être analysée sous l'angle des mécanismes de défense et plus précisément, l'identification projective. Ce mécanisme implique le clivage d'une partie du moi, qui est ensuite projeté sur l'objet externe, dont il faut désormais se défendre (Kernberg, 2004). Ceci rappelle les propos de certaines participantes quant à leur perception de leur dynamique relationnelle, notamment le clivage saine/malsain, non-violente/violent. En ce sens, en clivant et projetant leur agressivité, elles parviennent à se dégager d'une colère inassumable. Cette projection peut ensuite favoriser la réaction défensive chez l'autre, perçue comme une attaque dont il est légitime de se défendre (Chabrol, 2005). Il existe plusieurs formes d'identification projective. Par exemple, dans d'autres contextes, une partie du moi plus vulnérable, souvent associées aux vécus de victimisation, et permet d'éviter des sentiments pénibles tels que la faiblesse, la peur, la dépendance et les maintenir dans une illusion de contrôle (Chabrol, 2005). Ceci illustre bien l'ambivalence vécue par les femmes, d'être reconnues dans leurs traumatismes et de ne pas vouloir être en contact avec ceux-ci. Cette alternance rend très labile le vécu affectif, les relations interpersonnelles mais aussi, complexifie leur appropriation de leur propre violence (Jeammet, 2005).

Des éléments d'autodéfense (légitime défense) ont aussi été soulevés par les participantes, dont le recours à la violence vise principalement à se protéger d'une agression. Ce sujet fait l'objet de débats dans la littérature et il y a encore aujourd'hui des difficultés à bien saisir ce qui appartient à la légitime défense et dans quelle mesure cette dernière intervient dans les VC. D'abord, plusieurs critiques sont émises quant à la façon

de définir la légitime défense, car cette dernière peut s'apparenter et se recouper avec la définition des représailles. Alors que les représailles font appel à un désir de vengeance plutôt qu'à la protection, plusieurs auteurs ont pourtant soulevé des difficultés à les distinguer lors de leurs travaux et par conséquent, certains les ont regroupés sous une même catégorie (Hamberger & Guse, 2005; Kernsmith, 2005).

Certains auteurs ont reconnu la présence des VC au féminin, en considérant toutefois que celle-ci n'était utilisée que dans un but de défense ou en prévention de la violence du partenaire (Saunders, 1988; Walker, 1984). En contrepartie, d'autres études ont progressivement soulevé des cas de figures différents, dans lesquels les femmes sont les premières instigatrices des violences contre leur partenaire (Dobash et al., 1992; Tutty, 1999), ou encore dans lesquels les femmes sont violentes envers des hommes non-violents (Stets & Straus, 1992). Ces divergences dans la littérature rejoignent certains propos avancés par Langhinrichsen-Rohling (2010), concernant la prévalence de la légitime défense selon la nature de la relation de VC. À ce sujet, un parallèle peut être fait avec la notion de résistance violente proposée par Johnson (1995, 2008) dans les cas de VC plus sévères, où les aspects de protection sont à l'avant-plan. À ceci s'ajoute les biais culturels et sociaux encore présents envers la violence des femmes. Cette dernière est encore trop souvent perçue comme moins graves, ce qui limite par le fait même les services et les programmes d'aide disponibles (Hamel, 2007; Langhinrichsen-Rohling, 2010).

Double rôle victime-agresseure

Concernant la troisième question, soit « Comment les femmes se représentent-elles leur double rôle en tant que victime et agresseure? », les résultats permettent d'observer l'influence de leurs expériences en tant que victimes sur leurs perceptions d'être une agresseure. Les résultats soulèvent une alternance entre deux positions, soit le sentiment d'avoir l'emprise sur l'autre ou bien se sentir sous l'emprise de l'autre. Ceci fait appel à la notion psychanalytique de pulsion d'emprise, initialement défini par Freud comme une pulsion de maîtrise sur autrui. L'emprise est ainsi une notion spécifique faisant appel au déni de l'altérité, traduisant en ce sens une tendance à la neutralisation du désir d'autrui, ramenant ce dernier à la fonction et au statut d'objet (Dorey, 1981). Dans la littérature sur la VC, il est souvent question de tentative de contrôle, terme plus global qui fait appel aux diverses stratégies et formes de recherche de maîtrise (Sadlier, 2015).

Cette alternance de positions soulevée dans les analyses témoigne de la relation avec la tension retrouvée entre les violences subies (abandon, abus) et les violences agies (agressions). Cette forme de contrôle ou d'emprise peut être perçue comme une tentative de reprendre une position active sur la passivité vécue en étant victime. Roussillon (1999, p. 28) souligne le retournement passif/actif, c'est-à-dire que « face à l'impuissance vécue de l'expérience traumatique, [...] la psyché préfère ainsi se présenter comme l'agent, comme l'acteur, de ce à quoi elle ne peut se soustraire ». Les agirs violents peuvent en ce sens viser à générer un sentiment de maîtrise vis-à-vis les traumatismes au sein de la

famille et du couple, plus précisément en renversant l'impuissance en toute-puissance (Smaniotto & Guinard, 2018).

Une forme d'empiètement a également été identifiée dans le discours des participantes, en regard aux éléments associés à la victimisation du passé et leur relation actuelle. Plus précisément, la nature traumatique des expériences passées et présentes de violence, à la fois en tant qu'auteurs et victimes, semble avoir affecté la notion de temporalité des participantes. Ce résultat va de pair avec la littérature portant sur le trauma, où plusieurs auteurs reconnaissent que les traumatismes peuvent perturber le temps et le sentiment de continuité des victimes allant jusqu'à rendre le passé, le présent et le futur indifférenciés (Canestri & Fiorini, 2018; Fisher, 2017; van der Kolk, 2014). Meltzer (1968) avance que lorsqu'une personne est traumatisée, elle éprouve « une terreur sans parole », c'est-à-dire que la charge émotionnelle vécue peut interférer avec la capacité à capturer l'expérience en mots ou à la symboliser. Cette difficulté à mettre en mots ou symboles l'expérience vécue rejoint à nouveau le concept d'appropriation subjective en tant que capacité à rendre présent une réalité, l'investir et l'inscrire dans une trame historique (Francisco, 2017). Ceci s'apparente avec certaines situations soulevées par les participantes, dans lesquelles un élément du présent pouvait déclencher des émotions et réactions intenses associées au passé et que ces dernières étaient difficiles à contenir, élaborer et différencier dans le moment présent. Une étude qualitative menée par Flemke (2009) avait mis de l'avant des résultats similaires, en soulevant la présence de souvenirs traumatiques chez une majorité de participantes et comment ces derniers pouvaient agir

comme déclencheur de rage, favorisant ainsi le recours à la VC. L'auteur concluait en ce sens que la VC dans la relation actuelle pouvait être implicitement dirigée envers un agresseur du passé.

Implications cliniques

L'étude du sens que les participantes donnent à leurs comportements violents permet de mieux comprendre le vécu de ces femmes et ensuite, de poursuivre l'exploration de pistes d'intervention plus précises visant à mieux soutenir les femmes auteures de VC. À la lumière des résultats de la présente étude, certains thèmes apparaissent importants à aborder lors d'un suivi avec les femmes avec un passé de victimisation et ayant recours à la VC.

D'abord, les résultats de la présente recherche mettent en évidence l'importance de reconnaître les impacts à long terme des expériences de victimisation liée aux violences vécues, autant en tant que témoins à l'enfance qu'en tant qu'adultes, par exemple, dans des contextes de VC bidirectionnelle où la majeure partie de nos participantes se trouvaient. Nous relevons l'importance d'offrir à ces personnes un espace sécuritaire où ils peuvent adresser et travailler les enjeux familiaux non résolus, d'autant plus que ces enjeux risquent de se répéter dans leur relation de couple soit en tant que victime ou agresseur ou en tant que victime et agresseur au sein d'une même relation. De plus, les résultats témoignent de la pertinence d'explorer les explications des femmes auteures de VC et comment celles-ci nous donnent des pistes cliniques précieuses à la compréhension

du passage à l'acte violent et dans la répétition des modalités de résolution de conflits marquées par la violence. L'exploration de ces justifications en lien aux affects vécus dans les relations conjugales semble également un élément pertinent à explorer dans les suivis avec les femmes en démarche pour mettre fin à leurs comportements de violence au sein de leur relation. Ainsi, un travail axé sur la mentalisation apparaît une avenue pertinente, d'autant plus que les expériences de victimisation répertoriées sont susceptibles d'avoir une incidence sur les difficultés d'intégration des sphères affectives et rationnelles chez nos participantes. Les carences de mentalisation, menant les femmes à agir leurs pulsions agressives plutôt qu'à se positionner dans un mode réflexif de leurs expériences de conflit dans leur couple, pourraient ainsi être travaillées à l'aide d'interventions visant l'expression des émotions que ces conflits suscitent et l'appropriation subjective de leurs expériences. Par ailleurs, en lien avec la répétition des modes relationnels, l'exploration de la transmission intergénérationnelle de la violence et comment cette dernière se manifeste dans les conflits interpersonnels des femmes apparaît également être pertinente en ce sens.

Des interventions reconnaissant le rôle des mécanismes de défense dans le maintien de la violence à l'âge adulte, semblent également à prioriser. Comme mentionné précédemment, l'utilisation de certains mécanismes de défense protège les participantes de l'impact émotionnel de modes de relations interpersonnelles dysfonctionnels, des déficits au niveau de la régulation émotionnelle et de la tolérance à la détresse, entre autres, générée par des expériences de violence au sein du couple, soit comme survivante ou

auteure de violence. Le recours à des mécanismes de défense dit « archaïques » comme le clivage, le déni affectif ainsi que l'identification projective suggère un monde interne peuplé de parties de soi qui sont clivées, coupées les unes des autres. Un travail à plus long terme d'identification et de réappropriation de ces parties du soi qui sont divisées et projetées sur autrui semble une avenue intéressante pour comprendre le passage à l'acte violent. Une autre approche thérapeutique qui peut permettre ce travail serait notamment la thérapie centrée sur la mentalisation (Allen & Fonagy, 2006) ou la thérapie focalisée sur le transfert (Kernberg et al., 2008). La thérapie centrée sur la mentalisation vise l'amélioration de la régulation des émotions, la diminution de l'impulsivité et une stabilité relationnelle par le développement des capacités réflexives, notamment la compréhension des états mentaux et affectifs de soi et d'autrui (Bateman & Fonagy, 2012). La thérapie focalisée sur le transfert propose de faire évoluer ces difficultés par le biais de l'analyse de l'expérience relationnelle vécue avec le thérapeute, des représentations de soi et de l'autre ainsi que la prise de conscience des désirs et motifs inconscients de la personne (Kernberg et al., 2008).

Des interventions visant également à aider les femmes à comprendre et à établir des limites plus claires entre le soi et l'autre, le présent et le passé, semblent également à prioriser, notamment en raison de la confusion au plan de la temporalité rapportée par les participantes. Il nous semble pertinent ainsi d'encourager les personnes intervenantes à aider dans leur accompagnement de ces femmes à la redéfinition plus claire des liens entre les expériences passées et présentes afin qu'elles puissent identifier et apprendre à mieux

distinguer ce qui appartient au passé, ce qui se répète dans le présent ainsi que ce qui relève de soi et de l'autre.

Limites de l'étude et avenues pour de futures recherches

Cette étude a permis d'explorer les perceptions et le sens donné par les femmes auteures de VC de leurs comportements violents en regard de leurs expériences de victimisation. La principale force de cette étude réside dans le fait qu'elle se centre sur la subjectivité d'une population peu étudiée à ce jour, soit les femmes ayant recours aux VC. Les résultats témoignent en ce sens de l'intérêt et de la pertinence à poursuivre les recherches sur les enjeux psychosociaux chez les femmes ayant recours aux VC. Cependant, certaines caractéristiques de la méthodologie ont pu limiter la portée des résultats obtenus.

D'abord, les données ont été recueillies auprès de femmes d'origine caucasienne, résidant dans la région du Grand Montréal et recevant des services dans des organismes communautaires sur une base volontaire. Ce niveau de spécificité ne permet pas de considérer l'échantillon comme étant représentatif de l'ensemble des femmes ayant recours aux VC, mais plutôt comme une sous-population particulière. Pour pallier cette limite, il pourrait s'avérer pertinent pour de futures recherches d'étendre la récolte de données à d'autres milieux, par exemple les femmes en milieu carcéral. La sensibilité des sujets abordés et l'implication des femmes dans différents processus sociojudiciaires sont

aussi des éléments ayant pu influencer les réponses données en entrevue. Nous ne pouvons donc pas négliger la présence de certains biais tels que la désirabilité sociale.

L'accent mis sur la subjectivité des femmes a fait en sorte de se centrer sur une source d'information, soit le contenu provenant des entrevues avec les participantes. Dans l'optique où une vision plus globale du recours à la violence dans les relations de couple est recherchée, il pourrait être pertinent d'avoir davantage de diversité dans les sources d'informations. Par exemple, les données pourraient être croisées avec celles tenues par l'organisme au dossier des participantes et des entrevues pourraient aussi être réalisées avec les proches ou encore avec les intervenants de celles-ci.

Enfin, il serait également pertinent de poursuivre l'identification des mécanismes de défenses qui sous-tendent les comportements violents, tels que le clivage, l'identification projective et le déni. Ceci pourrait permettre de mieux saisir les différents profils psychologiques au sein de la population à l'étude et accroître la spécificité des interventions. Afin d'approfondir l'analyse, l'utilisation de grille structurée pourrait s'avérer pertinente telle que celles élaborées par Minassian et Perry (2004); cette grille permet d'identifier les mécanismes de défense mobilisés à partir du matériel d'entrevues, ou encore l'utilisation de tests projectifs comme le *Rorschach* et le *Thematic Apperception Test* (TAT). Les tests projectifs permettent d'obtenir le profil intrapsychique de la personne et une source de données qui peut être croisée avec des données descriptives et les facteurs de risque. L'arrimage de diverses sources d'informations (tests projectifs et

grilles actuarielles par exemple) implique des pistes d'intervention plus précises et une prévention accrue.

Conclusion

L'objectif de la présente étude était d'explorer le sens donné par les femmes auteures de VC de leurs comportements violents, sous l'angle de leurs expériences de victimisation. Cette présente étude s'intéressait ainsi à la subjectivité des femmes ayant recours aux VC, une population longtemps délaissée par la recherche et encore peu étudiée comparativement aux hommes auteurs de violence. Trois questions orientaient cette recherche : (1) Comment la victimisation subie au sein de la famille d'origine et du couple intervient dans l'expression de la colère dirigée contre leurs conjoints?; (2) Comment les femmes s'approprient cette colère manifestée dans leur relation de couple?; et (3) Comment les femmes se représentent-elles leur double rôle en tant que victime et agresseure?

Cet essai met de l'avant la pertinence de reconnaître la problématique de VC chez les femmes. La présente recherche a permis l'exploration de plusieurs aspects importants du vécu subjectif des femmes auteures de VC. Un des éléments saillants concerne l'historique de victimisation et comment celle-ci intervient dans l'expression de leur colère. Les résultats ont mis de l'avant une trajectoire, passant d'une position d'impuissance à un point tournant permettant l'expression de la violence. Plusieurs répercussions de la victimisation ont également été soulevées, notamment concernant le lien à l'autre (insécurité affective, méfiance), l'hypervigilance au danger ainsi que l'internalisation de la violence (sentiment de responsabilité). De façon plus globale, la victimisation subie par

les femmes au sein de leur famille d'origine semble interférer avec le développement de leurs capacités à identifier, contenir et mentaliser les affects.

Un autre point saillant des résultats concerne l'appropriation subjective des femmes, à savoir comment elle s'explique leurs comportements violents et comment leur système de croyances peut contribuer au maintien cette violence. Les résultats soulèvent d'une part la pertinence d'identifier les théories implicites dans le discours des femmes et d'autre part, la nécessité de pouvoir travailler à lier ces cognitions au monde affectif associé. Un dernier point saillant concerne l'alternance soulevée par les femmes entre les positions de victimes et d'agresseures, ou encore entre l'impression d'être sous l'emprise ou d'avoir l'emprise. Ce double rôle vécu par les femmes semble contribuer aux difficultés d'appropriation subjective de leur violence. Plus précisément, les déficits dans la différenciation et l'intégration des traumatismes du passé et les déclencheurs actuels entraînent une confusion temporelle chez les femmes.

Par l'accent mis sur la subjectivité des femmes, cette recherche permet de mieux comprendre le sens donné par les femmes de leurs VC. Par le fait même, ces nouvelles connaissances permettent de poursuivre les réflexions en matière de soutien et support offert aux femmes auteures de VC, ainsi qu'aux stratégies d'intervention spécifiques aux besoins de celles-ci.

Références

- Aksoy, D., Simões, C., & Favre, C. A. (2023). Exposure to intimate-partner violence and resilience trajectories of adolescents: A two-wave longitudinal latent transition analysis. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 20(9), 5676. <https://doi.org/10.3390/ijerph20095676>
- Allen, J. G., & Fonagy, P. (Éds). (2006). *The handbook of mentalization-based treatment*. John Wiley & Sons.
- Allison, C. J., Bartholomew, K., Maysseless, O., & Dutton, D. G. (2008). Love as a battlefield: Attachment and relationship dynamics in couples identified for male partner violence. *Journal of Family Issues*, 29(1), 125-150. <https://doi.org/10.1177/0192513X07306980>
- Aron, L. (2000). Self-reflexivity and the therapeutic action of psychoanalysis. *Psychoanalytic Psychology*, 17(4), 667-689. <https://doi.org/10.1037/0736-9735.17.4.667>
- Asen, E., & Fonagy, P. (2017). Mentalizing family violence part 1: Conceptual framework. *Family Process*, 56(1), 6-21. <https://doi.org/10.1111/famp.12261>
- Augsburger, M., & Maercker, A. (2020). Associations between trauma exposure, posttraumatic stress disorder, and aggression perpetrated by women. A meta-analysis. *Clinical Psychology: Science and Practice*, 27(1), e12322. <https://doi.org/10.1111/cpsp.12322>
- Bair-Merritt, M. H., Shea Crowne, S., Thompson, D. A., Sibinga, E., Trent, M., & Campbell, J. (2010). Why do women use intimate partner violence? A systematic review of women's motivations. *Trauma, Violence, & Abuse*, 11(4), 178-189. <https://doi.org/10.1177/1524838010379003>
- Bateman, A. W., & Fonagy, P. E. (2012). *Handbook of mentalizing in mental health practice*. American Psychiatric Publishing, Inc.
- Beech, A., Fisher, D., & Ward, T. (2005). Sexual murderers' implicit theories. *Journal of Interpersonal Violence*, 20(11), 1366-1389. <https://doi.org/10.1177/0886260505278712>

- Borum, R. (1996). Improving the clinical practice of violence risk assessment: Technology, guidelines and training. *American Psychologist*, *51*(1), 945-956. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.51.9.945>
- Bowlby, J. (1988). *A secure base. Parent-child attachment and healthy human development*. Basic Books.
- Brassard, A., Darveau, V., Pélouquin, K., Lussier, Y., & Shaver, P. R. (2014). Childhood sexual abuse and intimate partner violence in a clinical sample of men: The mediating roles of adult attachment and anger management. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, *23*(7), 683-704. <https://doi.org/10.1080/10926771.2014.933464>
- Bremner, J. D., Vermetten, E., & Mazure, C. M. (2000). Development and preliminary psychometric properties of an instrument for the measurement of childhood trauma: The Early Trauma Inventory. *Depression and Anxiety*, *12*(1), 1-12. [https://doi.org/10.1002/1520-6394\(2000\)12:1<1::AID-DA1>3.0.CO;2-W](https://doi.org/10.1002/1520-6394(2000)12:1<1::AID-DA1>3.0.CO;2-W)
- Brennan, K. A., Clark, C. L., & Shaver, P. R. (1998). Self-report measurement of adult attachment: An integrative overview. Dans J. A. Simpson & W. S. Rholes (Éds), *Attachment theory and close relationships* (pp. 46-76). The Guilford Press.
- Briere, J., & Runtz, M. (1993). Childhood sexual abuse: Long-term sequelae and implications for psychological assessment. *Journal of Interpersonal Violence*, *8*(3), 312-330. <https://doi.org/10.1177/088626093008003002>
- Briere, J., & Spinazzola, J. (2005). Phenomenology and psychological assessment of complex posttraumatic states. *Journal of Traumatic Stress: Official Publication of The International Society for Traumatic Stress Studies*, *18*(5), 401-412. <https://doi.org/10.1002/jts.20048>
- Caetano, R., Cunradi, C. B., Schafer, J., & Clark, C. L. (2000). Intimate partner violence and drinking patterns among white, black, and Hispanic couples in the US. *Journal of Substance Abuse*, *11*(2), 123-138. [https://doi.org/10.1016/S0899-3289\(00\)00015-8](https://doi.org/10.1016/S0899-3289(00)00015-8)
- Canestri, J., & Fiorini, L. G. (Éds). (2018). *The experience of time: Psychoanalytic perspectives*. Routledge.
- Capaldi, D. M., & Clark, S. (1998). Prospective family predictors of aggression toward female partners for young at risk males. *Developmental Psychology*, *34*(6), 1175-1188. <https://doi.org/10.1037//0012-1649.34.6.1175>

- Carlson, B. E., McNutt, L. A., & Choi, D. Y. (2003). Childhood and adult abuse among women in primary health care: Effects on mental health. *Journal of Interpersonal Violence, 18*(8), 924-941. <https://doi.org/10.1177/088626050325388>
- Carlson, R. G., & Jones, K. D. (2010). Continuum of conflict and control: A conceptualization of intimate partner violence typologies. *The Family Journal, 18*(3), 248-254. <https://doi.org/10.1177/1066480710371795>
- Catalano, S. M. (2006). *Intimate partner violence in the United States*. US Department of Justice, Office of Justice programs, Bureau of Justice Statistics. <https://www.prisonpolicy.org/scans/bjs/ipvus.pdf>
- Cavanaugh, M. M., & Gelles, R. J. (2005). The utility of male domestic violence offender typologies: New directions for research, policy, and practice. *Journal of Interpersonal Violence, 20*(2), 155-166. <https://doi.org/10.1177/0886260504268763>
- Chabrol, H. (2005). Les mécanismes de défense. *Recherche en soins infirmiers, 82*(1), 31-42. <https://doi.org/10.3917/rsi.082.0031>
- Chagnon, J. Y. (2011). Identification à l'agresseur et identification projective à l'adolescence. *Topique, 115*(2), 127-140. <https://doi.org/10.3917/top.115.0127>
- Chagnon, J. Y. (2015). Identité-identifications et criminalité (Brève histoire de la psychocriminologie psychanalytique). *Le carnet PSY, 192*(7), 24-29. <https://doi.org/10.3917/lcp.192.0024>
- Chéné, B., & Chouinard, E. (2018). *Profil des femmes confiées aux Services correctionnels en 2015-2016*. Ministère de la sécurité publique. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/services-correctionnels/profil-clientele-correctionnelle/profil_corr_femmes_2015-2016.pdf
- Cho, H. (2012). Examining gender differences in the nature and context of intimate partner violence. *Journal of Interpersonal Violence, 27*(13), 2665-2684. <https://doi.org/10.1177/0886260512436391>
- Conroy, S. (2021). *Spousal violence in Canada, 2019*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00016-eng.htm>
- Corvo, K., & Carpenter, E. H. (2000). Effects of parental substance abuse on current levels of domestic violence: A possible elaboration of intergenerational transmission processes. *Journal of Family Violence, 15*(1), 123-135. <https://doi.org/10.1023/A:1007557626788>

- Courtois, C. A. (1979). Victims of rape and incest. *The Counseling Psychologist*, 8(1), 38-40. <https://doi.org/10.1177/001100007900800126>
- Courtois, C. A. (2004). Complex trauma, complex reactions: Assessment and treatment. *Psychotherapy: Theory, Research, Practice, Training*, 41(4), 412-425. <https://doi.org/10.1037/0033-3204.41.4.412>
- de Butler, A. (2003). De la répétition au changement : la visée thérapeutique. *Dialogue*, 160(2), 89-100. <https://doi.org/10.3917/dia.160.0089>
- Dempsey, B., & Day, A. (2011). The identification of implicit theories in domestic violence perpetrators. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 55(3), 416-429. <https://doi.org/10.1177/0306624X10363448>
- de Neuter, P. (2001). Malaises et mal-être dans la paternité. *Cliniques méditerranéennes*, 63(1), 49-69. <https://doi.org/10.3917/cm.063.0049>
- Deslauriers, J. M., & Cusson, F. (2014). Une typologie des conjoints ayant des comportements violents et ses incidences sur l'intervention. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 2(14), 140-157. https://fep.umontreal.ca/documents/pdf/nouvelles/criminologie/RICPTS_2014.pdf
- Dobash, R. P., Dobash, R. E., Wilson, M., & Daly, M. (1992). The myth of sexual symmetry in marital violence. *Social Problems*, 39(1), 71-91. <https://doi.org/10.2307/3096914>
- Dorey, R. (1981). La relation d'emprise. *Nouvelle revue de psychanalyse*, 24(1), 117-139.
- Douglas, K. S., Hart, S. D., Webster, C. D., Belfrage, H., Guy, L. S., & Wilson, C. M. (2014). Historical-Clinical-Risk Management-20, Version 3 (HCR-20V3): Development and overview. *The International Journal of Forensic Mental Health*, 13(2), 93-108. <https://doi.org/10.1080/14999013.2014.906519>
- Douglas, K. S., & Kropp, P. R. (2002). A prevention-based paradigm for violence risk assessment: Clinical and research applications. *Criminal Justice and Behavior*, 29(5), 617-658. <https://doi.org/10.1177/009385402236735>
- Dowd, L. S., Leisring, P. A., & Rosenbaum, A. (2005). Partner aggressive women: Characteristics and treatment attrition. *Violence and Victims*, 20(2), 219-233. <https://doi.org/10.1891/vivi.2005.20.2.219>
- Dutton, D. G. (1995). Male abusiveness in intimate relationships. *Clinical Psychology Review*, 15(6), 567-581. [https://doi.org/10.1016/0272-7358\(95\)00028-N](https://doi.org/10.1016/0272-7358(95)00028-N)

- Dutton, D. G. (2006). *The abusive personality: Violence and control in intimate relationships*. Guilford Press.
- Dutton, D. G., Hamel, J., & Aaronson, J. (2010). The gender paradigm in family court processes: Re-balancing the scales of justice from biased social science. *Journal of Child Custody*, 7(1), 1-31. <https://doi.org/10.1080/15379410903554816>
- Dutton, D. G., & Holtzworth-Munroe, A. (1997). The role of early trauma in males who assault their wives. Dans D. Cicchetti & S. L. Toth (Éds), *Developmental perspectives on trauma: Theory, research, and intervention* (pp. 379-401). University of Rochester Press.
- Ehrensaft, M. K., Cohen, P., Brown, J., Smailes, E., Chen, H., & Johnson, J. G. (2003). Intergenerational transmission of partner violence: A 20-year prospective study. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71(4), 741-753. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.71.4.741>
- Fagan, J. A., Stewart, D. K., & Hansen, K. V. (1983). Violent men or violent husbands? Background factors and situational correlates. Dans R. J. Gelles, G. Hotaling, M. A. Straus, & D. Finkelhor (Éds). *The dark side of families: Current family Violence Research* (pp. 49-68). Sage Publications.
- Feerick, M. M., Haugaard, J. J., & Hien, D. A. (2002). Child maltreatment and adulthood violence: The contribution of attachment and drug abuse. *Child Maltreatment*, 7(3), 226-240. <https://doi.org/10.1177/1077559502007003005>
- Finkelhor, D., Hotaling, G. T., & Yllö, K. (1988). *Stopping family violence: Research priorities for the coming decade*. Sage Publications, Inc.
- Fisher, J. (2017). *Healing the fragmented selves of trauma survivors: Overcoming internal self-alienation*. Routledge.
- Flemke, K. (2009). Triggering rage: Unresolved trauma in women's lives. *Contemporary Family Therapy*, 31(2), 123-139. <https://doi.org/10.1007/s10591-009-9084-8>
- Flemke, K., & Allen, K. R. (2008). Women's experience of rage: A critical feminist analysis. *Journal of Marital and Family Therapy*, 34(1), 58-74. <https://doi.org/10.1111/j.1752-0606.2008.00053.x>
- Flemke, K., Underwood, J. W., & Allen, K. R. (2014). Childhood abuse and women's use of intimate partner violence: Exploring the role of complex trauma. *Partner Abuse*, 5(1), 98-112. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.5.1.98>

- Follette, V. M., Polusny, M. A., Bechtle, A. E., & Naugle, A. E. (1996). Cumulative trauma: The impact of child sexual abuse, adult sexual assault, and spouse abuse. *Journal of Traumatic Stress, 9*(1), 25-35. <https://doi.org/10.1002/jts.2490090104>
- Fonagy, P., Luyten, P., & Bateman, A. (2015). Translation: Mentalizing as treatment target in borderline personality disorder. *Personality Disorders: Theory, Research, and Treatment, 6*(4), 380-392. <https://doi.org/10.1037/per0000113>
- Fonagy, P., & Target, M. (2000). The place of psychodynamic theory in developmental psychopathology. *Development and Psychopathology, 12*(3), 407-425. <https://doi.org/10.1017/S0954579400003084>
- Fortin, A. (2005). *Le point de vue de l'enfant sur la violence conjugale à laquelle il est exposé*. CRI-VIFF. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2493746?docref=yaCKodt_AFuX2W9wLyLgTg
- Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide?. *Empan, 73*(1), 119-127. <https://doi.org/10.3917/empa.073.0119>
- Fournier, B., Brassard, A., & Shaver, P. R. (2011). Adult attachment and male aggression in couple relationships: The demand-withdraw communication pattern and relationship satisfaction as mediators. *Journal of Interpersonal Violence, 26*(10), 1982-2003. <https://doi.org/10.1177/0886260510372930>
- Francisco, A. (2017). L'appropriation subjective, la symbolisation, la culpabilité primaire et l'entrejeu thérapeutique : illustration clinique. *Filigrane : écoutes psychanalytiques, 26*(1), 83-95. <https://doi.org/10.7202/1041693ar>
- Franklin, C. A., & Kercher, G. A. (2012). The intergenerational transmission of intimate partner violence: Differentiating correlates in a random community sample. *Journal of Family Violence, 27*(1), 187-199. <https://doi.org/10.1007/s10896-012-9419-3>
- Gelles, R. J. (1998). *Family violence: The handbook of crime and punishment*. Oxford University Press.
- Gilchrist, E. (2009). Implicit thinking about implicit theories in intimate partner violence. *Psychology, Crime & Law, 15*(2-3), 131-145. <https://doi.org/10.1080/10683160802190863>
- Godbout, N., Dutton, D. G., Lussier, Y., & Sabourin, S. (2009). Early exposure to violence, domestic violence, attachment representations, and marital adjustment. *Personal Relationships, 16*(3), 365-384. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6811.2009.01228.x>

- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24(1), 3-17. <https://doi.org/10.7202/1085561ar>
- Goldenson, J., Geffner, R., Foster, S. L., & Clipson, C. R. (2007). Female domestic violence offenders: Their attachment security, trauma symptoms, and personality organization. *Violence and Victims*, 22(5), 532-545. <https://doi.org/10.1891/088667007782312186>
- Guerreiro, J., Lapierre, A., Trépanier, M., & Blanchette, M. (2021). Comprendre la violence conjugale au féminin sous l'angle des théories implicites Dans S. Léveillé & C. Vignola-Lévesque (Éds). *La violence familiale et sociale : de la description à une compréhension psychodynamique* (pp. 109-129). Éditions JFD.
- Gondolf, E. W. (1988). Who are those guys? Toward a behavioral typology of batterers. *Violence and Victims*, 3(3), 187-203. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.3.3.187>
- Gottman, J. M., Jacobson, N. S., Rushe, R. H., Shortt, J. W., Babcock, J., & La Taillade, J. J., (1995). The relationship between heart rate reactivity, emotionally aggressive behavior, and general violence in batterers. *Journal of Family Psychology*, 9(3), 227-248. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.9.3.227>
- Gouvernement du Québec. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2000/00-807/95-842.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2018). *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/plan-violence18-23-access.pdf>
- Grych, J. H., Harold, G. T., & Miles, C. J. (2003). A prospective investigation of appraisals as mediators of the link between interparental conflict and child adjustment. *Child Development*, 74(4), 1176-1193. <https://doi.org/10.1111/1467-8624.00600>
- Hamberger, L. K., & Guse, C. E. (2002). Men's and women's use of intimate partner violence in clinical samples. *Violence Against Women*, 8(11), 1301-1331. <https://doi.org/10.1177/107780102762478028>
- Hamberger, L. K., & Guse, C. E. (2005). Typology of reactions to intimate partner violence among men and women arrested for partner violence. *Violence and Victims*, 20(3), 303-317. <https://doi.org/10.1891/vivi.20.3.303>

- Hamberger, L. K., Lohr, J. M., Bonge, D., & Tolin, D. F. (1996). A large sample empirical typology of male spouse abusers and its relationship to dimensions of abuse. *Violence and Victims, 11*(4), 277-292. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.11.4.277>
- Hamel, J. (2007). Toward a gender-inclusive conception of intimate partner violence research and theory: Part 1-traditional perspectives. *International Journal of Mens Health, 6*(1), 36-53. <https://doi.org/103149/jmh.0601.36>
- Hart, S. D. (1998). The role of psychopathy in assessing risk for violence: Conceptual and methodological issues. *Legal and Criminological Psychology, 3*(1), 121-137. <https://doi.org/10.1111/j.2044-8333.1998.tb00354.x>
- Helmus, L., & Bourgon, G. (2011). Taking stock of 15 years of research on the Spousal Assault Risk Assessment Guide (SARA): A critical review. *International Journal of Forensic Mental Health, 10*(1), 64-75. <https://doi.org/10.1080/14999013.2010.551709>
- Hilton, N. Z., & Harris, G. T. (2005). Predicting wife assault: A critical review and implications for policy and practice. *Trauma, Violence, & Abuse, 6*(1), 3-23. <https://doi.org/10.1177/1524838004272463>
- Holtzworth-Munroe, A., & Stuart, G. L. (1994). Typologies of male batterers: Three subtypes and the differences among them. *Psychological Bulletin, 116*(3), 476-497. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.116.3.476>
- Jacobson, N. S., Gottman, J. M., & Shortt, J. W. (1995). The distinction between Type 1 and Type 2 batterers—further considerations: Reply to Ornduff et al. (1995), Margolin et al. (1995), and Walker (1995). *Journal of Family Psychology, 9*(1), 272-279. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.9.3.272>
- Jeammet, P. (2005). Le passage à l'acte 1. *Imaginaire & Inconscient, 16*(2), 57-63. <https://doi.org/10.3917/imin.016.0057>
- Johnson, M. P. (1995). Patriarchal terrorism and common couple violence: Two forms of violence against women. *Journal of Marriage and the Family, 57*(1), 283-294. <https://doi.org/10.2307/353683>
- Johnson, M. P. (2006). Violence and abuse in personal relationships: Conflict, terror, and resistance in intimate partnerships. Dans A. L. Vangelisti & D. Perlman. (Éds), *The Cambridge handbook of relationships* (pp. 557-576). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511606632.031>
- Johnson, M. P. (2008). *A typology of domestic violence: intimate terrorism, violent resistance, and situational couple violence*. Northeastern University Press.

- Johnson, M. P. (2011). Gender and types of intimate partner violence: A response to an anti-feminist literature review. *Aggression and Violent Behavior, 16*(4), 289-296. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2011.04.006>
- Kalmuss, D. (1984). The intergenerational transmission of marital aggression. *Journal of Marriage and the Family, 46*(1), 11-19. <https://doi.org/10.2307/351858>
- Kaufman, J., & Zigler, E. (1987). Do abused children become abusive parents?. *American Journal of Orthopsychiatry, 57*(2), 186-192. <https://doi.org/10.1111/j.1939-0025.1987.tb03528.x>
- Kelly, L., & Radford, J. (1998). Sexual violence against women and girls: An approach to an international overview. *Sage Series on Violence Against Women, 9*(1), 53-74. <https://doi.org/10.4135/9781452243306.n3>
- Kerig, P. K. (1998). Moderators and mediators of the effects of interparental conflict on children's adjustment. *Journal of Abnormal Child Psychology, 26*(1), 199-212. <https://doi.org/10.1023/A:1022672201957>
- Kernberg, O. F. (2004). Borderline personality disorder and borderline personality organization: Psychopathology and psychotherapy. *Handbook of personality disorders: Theory and practice* (pp. 92-119). John Wiley & Sons.
- Kernberg, O. F., Yeomans, F. E., Clarkin, J. F., & Levy, K. N. (2008). Transference focused psychotherapy: Overview and update. *The International Journal of Psychoanalysis, 89*(3), 601-620. <https://doi.org/10.1111/j.1745-8315.2008.00046.x>
- Kernsmith, P. (2005). Exerting power or striking back: A gendered comparison of motivations for domestic violence perpetration. *Violence and Victims, 20*(2), 173-185. <https://doi.org/10.1007/s11199-005-4197-5>
- Kivisto, A. J. (2014). Abandonment and engulfment: A bimodal classification of anxiety in domestic violence perpetrators. *Aggression and Violent Behavior, 19*(3), 200-206. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2014.04.005>
- Koenen, K. C., Ratanatharathorn, A., Ng, L., McLaughlin, K. A., Bromet, E. J., Stein, D. J., Karam, E. G., Meron Ruscio, A., Benjet, C., K. Scott, L. Atwoli, M. Petukhova, C. C.W. Lim, S. Aguilar-Gaxiola, A. Al-Hamzawi, J. Alonso, B. Bunting, M. Ciutan, G. de Girolamo, L. Degenhardt, & Kessler, R. C. (2017). Posttraumatic stress disorder in the world mental health surveys. *Psychological Medicine, 47*(13), 2260-2274. <https://doi.org/10.1017/S0033291717000708>

- Krefting, L. (1991). Rigor in qualitative research: The assessment of trustworthiness. *The American Journal of Occupational Therapy*, 45(3), 214-222. <https://doi.org/10.5014/ajot.45.3.214>
- Kropp, P. R. (2008). Intimate partner violence risk assessment and management. *Violence and Victims*, 23(2), 202-220. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.23.2.202>
- Kropp, P. R., & Hart, S. D. (2015). *The Spousal Assault Risk Assessment Guide Version 3 (SARA-V3)*. ProActive Resolutions Inc.
- Langhinrichsen-Rohling, J. (2010). Controversies involving gender and intimate partner violence in the United States. *Sex Roles*, 62(3), 179-193. <https://doi.org/10.1007/s11199-009-9628-2>
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Éds), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 376-389). Gaétan Morin éditeur.
- Lapierre, S., & Côté, I. (2014). La typologie de la violence conjugale de Johnson : quand une contribution pro-féministe risque d'être récupérée par le discours masculiniste et antiféministe. *Intervention*, 140(1), 69-79. https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/05/la_typologie_lapierre_et_all.pdf
- Lapierre, S., Côté, I., Buetti, D., Lambert, A., Lessard, G., & Drolet, M. (2015). Conflits entre conjoints ou contrôle des hommes sur les femmes? L'expérience et le point de vue d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale. *Enfances, familles, générations*, 22(1), 51-57. <https://doi.org/10.7202/1031118AR>
- Laplanche, J., Pontalis, J. B., & Lagache, D. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Presses universitaires de France.
- Lawson, D. M. (2015). *Family violence: Explanations and evidence-based clinical practice*. John Wiley & Sons.
- Lecours, S. (2007). Supportive interventions and nonsymbolic mental functioning. *International Journal of Psychoanalysis*, 88(4), 895-915. <https://doi.org/10.1516/U7GK-3G8H-1532-2152>
- Lecours, S., & Bouchard, M.-A. (1997). Dimensions of mentalization: Outlining levels of psychic transformation. *International Journal of Psychoanalysis*, 78(5), 855-875.
- Lincoln, Y. S., & Guba, E. G. (1985). *Naturalistic inquiry*. Sage.

- Litinetskaia, M. (2013). Déni, négation et dénégarion : aspects psychopathologiques et cas cliniques. *Annales médico-psychologiques, revue psychiatrique*, 171(7), 485-489. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2013.05.002>
- Luxenberg, T., Spinazzola, J., & van der Kolk, B. A. (2001). Complex trauma and disorders of extreme stress (DESNOS) diagnosis, part one: Assessment. *Directions in Psychiatry*, 21(25), 373-392.
- Mackay, J., Bowen, E., Walker, K., & O'Doherty, L. (2018). Risk factors for female perpetrators of intimate partner violence within criminal justice settings: A systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 41(1), 128-146. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2018.06.004>
- Markowitz, F. E. (2001). Attitudes and family violence: Linking intergenerational and cultural theories. *Journal of Family Violence*, 16(1), 205-218. <https://doi.org/10.1023/A:1011115104282>
- McCord, J. (1988). Parental behavior in the cycle of aggression. *Psychiatry*, 51(1), 14-23. <https://doi.org/10.1080/00332747.1988.11024376>
- McNulty, J. K., & Hellmuth, J. C. (2008). Emotion regulation and intimate partner violence in newlyweds. *Journal of Family Psychology*, 22(5), 794-797. <https://doi.org/10.1037/a0013516>
- Meltzer, D. (1968). Terror, persecution, dread. *The International Journal of Psycho-Analysis*, 49(1), 396-401.
- Messman-Moore, T. L., & Long, P. J. (2000). Child sexual abuse and revictimization in the form of adult sexual abuse, adult physical abuse, and adult psychological maltreatment. *Journal of Interpersonal Violence*, 15(5), 489-502. <https://doi.org/10.1177/088626000015005003>
- Mihalic, S. W., & Elliott, D. (1997). A social learning theory model of marital violence. *Journal of Family Violence*, 12(1), 21-47. <https://doi.org/10.1023/A:1021941816102>
- Miller, S. L., & Meloy, M. L. (2006). Women's use of force: Voices of women arrested for domestic violence. *Violence Against Women*, 12(1), 89-115. <https://doi.org/10.1177/1077801205277356>
- Minassian, A., & Perry, W. (2004). The use of projective tests in assessing neurologically impaired populations. Dans M. J. Hilsenroth & D. L. Segal (Éds), *Comprehensive handbook of psychological assessment, Vol. 2. Personality assessment* (pp. 539-552). John Wiley & Sons, Inc.

- Motz, A. (2008). *The psychology of Female violence: Crimes against the body* (2^e éd.). Routledge / Taylor & Francis Group. <https://doi.org/10.4324/9780203930915>
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin.
- Neal, A. M., Dixon, K. J., Edwards, K. M., & Gidycz, C. A. (2015). Why did she do it? College women's motives for intimate partner violence perpetration. *Partner Abuse*, 6(4), 425-441. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.6.4.425>
- Neal, A. M., & Edwards, K. M. (2017). Perpetrators' and victims' attributions for IPV: A critical review of the literature. *Trauma, Violence, & Abuse*, 18(3), 239-267. <https://doi.org/10.1177/1524838015603551>
- Nicholls, T. L., Desmarais, S. L., Douglas, K. S., & Kropp, P. R. (2006). Violence risk assessments with perpetrators of intimate partner abuse. Dans J. Hamel & T. Nicholls (Éds), *Family interventions in domestic violence: A handbook of gender-inclusive theory and treatment* (pp. 275-301). Springer Publishing Company.
- Nicholls, T. L., Pritchard, M. M., Reeves, K. A., & Hilterman, E. (2013). Risk assessment in intimate partner violence: A systematic review of contemporary approaches. *Partner Abuse*, 4(1), 76-168. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.4.1.76>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (Éds). (2016). L'équation intellectuelle du chercheur. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd., pp. 121-141). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2016.01.0121>
- Parent, C., & Coderre, C. (2004). Paradoxes des théories féministes sur la violence contre les conjointes. *Revue nouvelle*, 188(11), 36-45.
- Pence, E., & Dasgupta, S. D. (2006). *Re-examining "battering": Are all acts of violence against intimate partners the same?* [http://ncdsv.org/images/Praxis_Reexamining_Battering_June2006.pdf?sm au =iVVfqPVLQSnffSRP](http://ncdsv.org/images/Praxis_Reexamining_Battering_June2006.pdf?sm%20au%3D%3DiVVfqPVLQSnffSRP)
- Perreault, S. (2015). *La victimisation criminelle au Canada, 2014*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2015001/article/14241-fra.htm>
- Polaschek, D. L., Calvert, S. W., & Gannon, T. A. (2009). Linking violent thinking: Implicit theory-based research with violent offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(1), 75-96. <https://doi.org/10.1177/0886260508315781>
- Polaschek, D. L., & Gannon, T. A. (2004). The implicit theories of rapists: What convicted offenders tell us. *Sexual Abuse*, 16(4), 299-314. <https://doi.org/10.1177/107906320401600404>

- Pornari, C. D., Dixon, L., & Humphreys, G. W. (2013). Systematically identifying implicit theories in male and female intimate partner violence perpetrators. *Aggression and Violent Behavior, 18*(5), 496-505. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2013.07.005>
- Pourtois, J. P., & Desmet, H. (2007). *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Éditions Mardaga.
- Robitaille, M. P., & Cortoni, F. (2018). Violent women offenders. Dans J. Barker & D. S. Tavcer (Éds), *Women and the criminal justice system: A Canadian perspective* (pp. 115-139). Emond Montgomery Publications.
- Roussillon, R. (Éd.) (1999). Symbolisation primaire et identité. Dans *Agonie, clivage et symbolisation* (pp. 217-235). Presses universitaires de France.
- Roussillon, R. (2012). On souffre du non approprié de l'histoire : on guérit en l'intégrant. *Le carnet psy, 167*(9), 36-41. <https://doi.org/10.3917/lcp.167.0036>
- Sadlier, K. (2015). La violence dans le couple : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité, du changement pour le professionnel. *Les cahiers dynamiques, 66*(1), 76-84. <https://doi.org/10.3917/lcd.066.0076>
- Saunders, D. G. (1988). Wife abuse, husband abuse, or mutual combat?: A feminist perspective on the empirical findings. Dans K. Yllö & M. Bograd (Éds), *Feminist perspectives on wife abuse* (pp. 90-113). Sage Publications, Inc.
- Savoie-Zajc, L. (2006). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide. *Recherches qualitatives, Hors Série*(5), 99-111. http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/savoie_zajc.pdf
- Schneider, B. H., Atkinson, L., & Tardif, C. (2001). Child-parent attachment and children's peer relations: A quantitative review. *Developmental Psychology, 37*(1), 86-100. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.37.1.86>
- Siegel, J. A. (2000). Aggressive behavior among women sexually abused as children. *Violence and Victims, 15*(1), 235-255. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.15.3.235>
- Simpson, L. E., Doss, B. D., Wheeler, J., & Christensen, A. (2007). Relationship violence among couples seeking therapy: Common couple violence or battering?. *Journal of Marital and Family Therapy, 33*(2), 270-283. <https://doi.org/10.1111/j.1752-0606.2007.00021.x>
- Smaniotta, B., & Guinard, M. (2018). Violence subie-agie : des errances du féminin. *Adolescence, 36*(1), 147-158. <https://doi.org/10.3917/ado.101.0147>

- Spencer, C., Cafferky, B., & Stith, S. M. (2016). Gender differences in risk markers for perpetration of physical partner violence: Results from a meta-analytic review. *Journal of Family Violence, 31*(1), 981-984. <https://doi.org/10.1007/s10896-016-9860-9>
- Statistique Canada. (2015). *Enquête sociale générale 2013*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89f0115x/89f0115x2013001-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022). Les victimes de violence familiale et de violence entre partenaires intimes, affaires déclarées par la police au Canada, 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221019/dq221019c-fra.htm>
- Steinmetz, S. K. (1977). The battered husband syndrome. *Victimology, 2*(3-4), 499-509.
- Stets, J., & Straus, M. A. (1992). *The marriage license as a hitting license: Physical violence in American families*. Transaction.
- Stith, S. M., Rosen, K. H., Middleton, K. A., Busch, A. L., Lundeberg, K., & Carlton, R. P. (2000). The intergenerational transmission of spouse abuse: A meta-analysis. *Journal of Marriage and Family, 62*(3), 640-654. <https://doi.org/10.1111/j.17413737.2000.00640.x>
- Stiver, I. P. (1990). *Dysfunctional families and wounded relationships: Part I*. Stone Center, Wellesley College. http://wewonline.org/pdf/previews/preview_41sc.pdf
- Straus, M. A. (2010). Thirty years of denying the evidence on gender symmetry in partner violence: Implications for prevention and treatment. *Partner Abuse, 1*(3), 332-362. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.1.3.332>
- Straus, M. A. (2011). Gender symmetry and mutuality in perpetration of clinical-level partner violence: Empirical evidence and implications for prevention and treatment, *Aggression and Violent Behavior, 16*(4), 279-288. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2011.04.010>
- Straus, M. A., Hamby, S. L., Boney-McCoy, S. U. E., & Sugarman, D. B. (1996). The revised Conflict Tactics Scales (CTS2) development and preliminary psychometric data. *Journal of Family Issues, 17*(3), 283-316. <https://doi.org/10.1177/019251396017003001>
- Sullivan, T. P., Meese, K. J., Swan, S. C., Mazure, C. M., & Snow, D. L. (2005). Precursors and correlates of women's violence: Child abuse traumatization, victimization of women, avoidance coping, and psychological symptoms. *Psychology of Women Quarterly, 29*(3), 290-301. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2005.00223.x>

- Swan, S. C., Gambone, L. J., Fields, A. M., Sullivan, T. P., & Snow, D. L. (2005). Women who use violence in intimate relationships: The role of anger, victimization, and symptoms of posttraumatic stress and depression. *Violence and Victims, 20*(3), 267-285. <https://doi.org/10.1891/vivi.20.3.267>
- Swan, S. C., & Snow, D. L. (2002). A typology of women's use of violence in intimate relationships. *Violence Against Women, 8*(3), 286-319. <https://doi.org/10.1177/107780120200800302>
- Swan, S. C., & Snow, D. L. (2003). Behavioral and psychological differences among abused women who use violence in intimate relationships. *Violence Against Women, 9*(1), 75-109. <https://doi.org/10.1177/1077801202238431>
- Taft, C. T., Murphy, C. M., & Creech, S. K. (2016). *Trauma-informed treatment and prevention of intimate partner violence*. American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/14918-000>
- Taft, C. T., Watkins, L. E., Stafford, J., Street, A. E., & Monson, C. M. (2011). Posttraumatic stress disorder and intimate relationship problems: A meta-analysis. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 79*(1), 22-33. <https://doi.org/10.1037/a0022196>
- Tjaden, P., & Thoennes, N. (2000). Prevalence and consequences of male-to-female and female-to-male intimate partner violence as measured by the National Violence Against Women Survey. *Violence Against Women, 6*(2), 142-161. <https://doi.org/10.1177/10778010022181769>
- Tolman, R. M. (1989). The development of a measure of psychological maltreatment of women by their male partners. *Violence and Victims, 4*(3), 159-177. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.4.3.159>
- Trabold, N., Swogger, M. T., Walsh, Z., & Cerulli, C. (2015). Childhood sexual abuse and the perpetration of violence: The moderating role of gender. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 24*(4), 381-399. <https://doi.org/10.1080/10926771.2015.1022288>
- Turcotte, D., Dulac, G., Lindsay, J., Rondeau, G., & Turcotte, P. (2002). *Les trajectoires de demande d'aide des hommes en difficulté*. CRI-VIFF. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2674870?docref=q-4ODKSh0DucUYZ0Yx6OZA>
- Tutty, L. (1998). *Husband abuse: An overview of research and perspectives*. Gouvernement du Canada. <https://publications.gc.ca/collections/Collection/H72-21-157-1998E.pdf>

- Ulloa, E. C., Martinez-Arango, N., & Hokoda, A. (2014). Attachment anxiety, depressive symptoms, and adolescent dating violence perpetration: A longitudinal mediation analysis. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 23*(6), 652-669. <https://doi.org/10.1080/10926771.2014.920452>
- Unger, J. A. M., & De Luca, R. V. (2014). The relationship between childhood physical abuse and adult attachment styles. *Journal of Family Violence, 29*(3), 223-234. <https://doi.org/10.1007/s10896-014-9588-3>
- van Damme, P. (2006). Souffrance et rupture de lien chez le borderline. *Revue de la société française de Gestalt, (30)*, 101-117. <https://doi.org/10.3917/gest.030.0101>
- van der Kolk, B. A. (2001). The psychobiology and psychopharmacology of PTSD. *Human Psychopharmacology: Clinical and Experimental, 16*(S1), S49-S64. <https://doi.org/10.1002/hup.270>
- van der Kolk, B. A. (2014). *The body keeps the score: Brain, mind, and body in the healing of trauma*. Viking.
- Walker, L. A. (1984). Battered women, psychology, and public policy. *American Psychologist, 39*(10), 1178-1182. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.39.10.1178>
- Walker, L. E. (2017). *The battered woman syndrome* (4^e éd.). Springer publishing company.
- Wemmers, J. A. M. (2003). *Introduction à la victimologie*. Presses de l'Université de Montréal.
- Whitaker, D. J., Haileyesus, T., Swahn, M., & Saltzman, L. S. (2007). Differences in frequency of violence and reported injury between relationships with reciprocal and nonreciprocal intimate partner violence. *American Journal of Public Health, 97*(5), 941-947. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2005.079020>
- Whitfield, C. L., Anda, R. F., Dube, S. R., & Felitti, V. J. (2003). Violent childhood experiences and the risk of intimate partner violence in adults: Assessment in a large health maintenance organization. *Journal of Interpersonal Violence, 18*(2), 166-185. <https://doi.org/10.1177/0886260502238733>
- World Health Organization. (2002). *The world health report 2002: Reducing risks, promoting healthy life*. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/42510>
- World Health Organization. (2012). *Understanding and addressing violence against women: Intimate partner violence*. <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-RHR-12.36>

Zhang, T., Hoddenbagh, J., McDonald, S., & Scrim, K. (2012). *An estimation of the economic impact of spousal violence in Canada*. Ministère de la Justice du Canada. https://justice.canada.ca/eng/rp-pr/cj-jp/fv-vf/rr12_7/rr12_7.pdf

Appendice A
Guide d'entrevue du Spousal Assault Risk Assessment (SARA-V3)

GUIDE D'ENTREVUE

The Spousal Assault Risk Assessment Guide (SARA-V3)

Facteurs liés à la nature de la violence conjugale

N1. Intimidation

Avez-vous déjà intimidé votre partenaire par le passé?

Avez-vous déjà suscité de la peur chez votre partenaire?

Avez-vous déjà usé de comportements menaçants dans le but causer du tort à votre partenaire (p. ex., bousculer une personne, bloquer le passage, écrire des courriels haineux, etc.)?

N2. Menaces

Avez-vous tendance à faire des menaces à votre partenaire?

Dans quel contexte vous est-il arrivé de faire des menaces à votre partenaire?

Pouvez-vous me donner un exemple de menace que vous avez déjà fait à votre partenaire (menace de quitter la relation, menace de suicide, menace de mort, menacer de nuire à son lien avec les enfants, etc.)?

N.3 Agression physique

Avez-vous déjà fait preuve de violence physique auprès de votre partenaire?

(p. ex., frapper, donner des coups de pied, administrer une substance nuisible ou confiner votre partenaire, etc.)?

Pouvez-vous me nommer une situation qui vous a mené à commettre de la violence physique envers votre partenaire?

N.4 Agression sexuelle

Avez-vous déjà commis une agression à caractère sexuel à l'endroit de votre partenaire?

Avez-vous déjà commis des actes sexuels inappropriés à l'endroit de votre partenaire? (p. ex., mutiler les parties génitales de votre partenaire, utiliser des objets ou des armes pour restreindre votre partenaire, abuser de votre partenaire lorsqu'il était intoxiqué ou inconscient, etc.)

Avez-vous déjà menacé votre partenaire de divulguer des informations ou des images compromettantes à caractère sexuel?

N.5 Violences conjugales sévères

Avez-vous déjà causé des blessures graves à votre partenaire?

Avez-vous déjà causé des blessures à votre partenaire qui demandaient des soins médicaux (p. ex., asphyxier votre partenaire, mettre le feu à la résidence, utilisation d'une arme, etc.)

Facteurs liés à la nature de la violence conjugale (suite)

N.6 Violence conjugale dans le cadre de trajectoire de vie de la participante

Est-ce que cette situation de violence conjugale s'est déjà produite dans vos relations antérieures?

Est-ce que cet événement de violence conjugale est un incident isolé?

À quel moment de la relation ces comportements ont-ils débuté?

À quelle fréquence ces comportements de violence se manifestent dans votre relation?

À quel âge avez-vous usé de violence conjugale pour la première fois?

N.7 Escalade de la violence conjugale

Quels différents actes de violence avez-vous commis envers votre partenaire? Violence physique? verbale? Économique?

Les actes de violence ont-ils changé depuis la première agression? Si oui, de quelle façon?

Avez-vous remarqué une augmentation de la sévérité ou de la fréquence de la violence auprès de votre partenaire depuis la première agression?

Avez-vous remarqué une augmentation de la violence dans un contexte de séparation?

N.8 Violence conjugale dans un cadre de surveillance judiciaire

Avez-vous déjà été arrêtée après avoir commis une infraction?

Vous est-il déjà arrivé à briser des conditions imposées par la Cour?

Avez-vous déjà enfreint des ordonnances de la Cour?

N.9 Violences sociales (item additionnel portant sur l'utilisation abusive des ressources sociojudiciaires)

Vous est-il déjà arrivé de chercher à nuire à votre partenaire en racontant à son sujet des histoires trompeuses, exagérées ou mensongères?

Vous est-il déjà arrivé de le faire face à des personnes en position d'autorité (p. ex., police, DPJ) et qui lui ont occasionné des difficultés importantes ou des ennuis légaux?

Facteurs de risque chez l'auteur de violence conjugale

P.1 Relations d'intimité

Avez-vous déjà vécu des conflits dans votre relation intime? Lesquels?

Y a-t-il des problèmes particuliers au sein de votre couple (p. ex., garde légale des enfants, problème de drogue et alcool, problème financier, etc.)

Avez-vous déjà suspecté votre partenaire de manigancer contre vous (p. ex., infidélité, prendre votre argent, retirer la garde de vos enfants, etc.)

Permettez-vous à votre partenaire d'avoir des activités personnelles (p. ex., loisirs, amis) sans devoir vous rendre des comptes?

Surveillez-vous les activités de votre partenaire (p. ex., son téléphone, son emploi du temps, etc.) en cherchant à le prendre en défaut?

Facteurs de risque chez l'auteur de violence conjugale (suite)

P2. Relations non intimes

Comment sont vos relations avec votre entourage/vos ami(es) et les membres de votre famille?

Êtes-vous en conflit avec un membre de votre entourage?

Êtes-vous en contact avec votre entourage?

Pouvez-vous dire que les gens qui vous entourent ont une mauvaise influence sur vous?

P3. Emploi/finances

Avez-vous un emploi?

Depuis combien de temps avez-vous cet emploi?

Avez-vous tendance à changer régulièrement d'emploi?

Avez-vous des difficultés financières?

P4. Traumatisme/victimisation

Avez-vous déjà vécu un événement traumatisant dans votre vie (p. ex., vivre de la violence familiale dans l'enfance, un décès, etc.)

Quelles sont, selon vous, les répercussions de cet événement/ces événements dans votre vie?

P5. Comportement antisocial

Êtes-vous relié à des activités criminelles? Si oui, lesquels?

Comment composez-vous avec l'autorité?

Avez-vous des gens de votre entourage qui ont commis des crimes ou qui en commettent encore? Avez-vous des gens de votre entourage qui ont ou qui ont eu des problèmes avec les personnes en position d'autorité?

P6. Problème de santé mentale majeur

Est-ce qu'il y a dans votre famille des antécédents de problèmes de santé mentale?

Avez-vous ou déjà eu un diagnostic médical ou psychologique quelconque (dépression, dommage cérébral, trouble cognitif, bipolarité, stress post-traumatique, anxiété, etc.)?

Avez-vous déjà fait l'expérience de situations où votre perception était troublée (p. ex., hallucinations, croyances irrationnelles, croyances paranoïaques, etc.)?

P7. Trouble de la personnalité

Avez-vous un diagnostic de trouble de la personnalité?

Présentez-vous des difficultés au niveau de l'impulsivité, agressivité. Avez-vous des difficultés sur le plan émotionnel? Vous considérez-vous comme une personne stable sur le point de vue émotionnel?

Facteurs de risque chez l'auteur de violence conjugale (suite)

P8. Consommation de substances

Consommez-vous de l'alcool ou des drogues quelconques? Si oui, lesquels?

À quelle fréquence consommez-vous ces substances?

Est-ce que votre consommation de substances engendre des problèmes dans votre vie?

Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de consommer une substance avant de commettre des gestes de violence envers votre partenaire?

P9. Idéation suicidaire/violence hétérodirigée (risque d'homicide)

Avez-vous déjà pensé, désiré ou essayé de vous faire du mal à vous-même ou à d'autres personnes?

Avez-vous déjà pensé au suicide? Avez-vous déjà planifié de vous suicider? Avez-vous déjà essayé de vous suicider? Avez-vous déjà pensé faire du mal à quelqu'un? Avez-vous déjà planifié de causer des blessures graves ou de tuer votre partenaire?

P10. Distorsions cognitives sur la violence conjugale

Avec du recul, comment voyez-vous les actes de violence que vous avez commis envers votre partenaire?

Comment justifiez-vous les actes que vous avez commis envers votre partenaire?

Considérez-vous être responsable de vos actes de violence?

P11. Violences subies (item additionnel visant la violence bidirectionnelle)

Vous est-il déjà arrivé de subir des agressions (physiques, verbales ou sexuelles) dans le cadre de la relation actuelle?

Facteurs de vulnérabilité chez la victime

V1. Limites à la sécurité (environnement)

Y a-t-il des éléments présents chez votre partenaire qui le rend plus vulnérable à une situation de violence (p. ex., il n'a pas de voisin, il travaille dans un endroit isolé, etc.)

Avez-vous accès à son lieu de résidence ou de travail?

Connaissez-vous bien les habitudes quotidiennes de votre partenaire?

V2. Barrière à l'indépendance

Est-ce que votre partenaire est dépendant de vous d'une quelconque façon (p. ex., perte d'emploi, problème physique, problème financier, besoins reliés à une maladie, etc.)?

V3. Ressources au niveau interpersonnel

Comment décririez-vous les relations interpersonnelles de votre partenaire?

Est-ce que la famille, les amis ou la communauté de votre partenaire sont disponibles pour lui en cas de besoin?

Facteurs de vulnérabilité chez la victime (suite)

V4. Ressources dans la communauté

Est-ce qu'il a des services offerts dans la communauté pouvant l'aider (p. ex., police, avocats, services de santé, psychologues, etc.)?

Est-ce que votre partenaire bénéficie de services offerts dans la communauté?

Est-ce que vous considérez que ces services peuvent être d'une aide particulière pour votre partenaire?

V5. Attitudes et comportements

Quelle est l'attitude de votre partenaire envers une situation de violence (p. ex., minimise le danger, supporte la violence, prend le blâme ou la responsabilité pour les autres, etc.)?

Quels comportements votre partenaire démontre-t-il lors d'une situation de violence (p. ex., commet de la violence, menace de quitter la relation, maintient la relation, « marche sur des œufs », cherche à éviter les conflits, prend la fuite)?

V6. Santé mentale

Est-ce que votre partenaire présente des problèmes de santé mentale (p. ex., dépression, anxiété, stress post-traumatique, trouble de personnalité, etc.) ou d'abus de substances?

Est-ce que cette situation amène des conséquences dans la vie de votre partenaire?

Appendice B
Guide d'entrevue sur les trajectoires de demande d'aide des femmes
auteures de violence conjugale

Trajectoires de demande d'aide

1- La trajectoire la plus récente de demande d'aide

Nous allons maintenant aborder la démarche par laquelle vous avez fait la demande d'aide. Nous allons tout d'abord parler de votre demande à cet organisme-ci puis nous allons remonter dans le temps afin de savoir si vous avez déjà fait appel à d'autres formes d'aide.

1. Depuis combien de temps venez-vous (êtes-vous) à ... (nom de l'organisme)?
2. Qu'est-ce qui vous a amené à faire une demande d'aide à... (nom de l'organisme)?
 - a. Qu'est-ce qui vous a décidé à faire votre démarche à ce moment précis (personnes / institutions)?
 - b. Parlez-moi de votre situation à ce moment-là
3. Quelles étaient vos attentes?
 - a. Qu'est-ce que vous venez chercher ici?
 - b. Qu'est-ce que vous espériez trouver ou avoir en venant ici?
4. Comment pensiez-vous que cela allait se passer?
 - a. Aviez-vous des craintes, des peurs, des appréhensions?
5. Qu'est-ce qui vous a poussé à choisir cet organisme plutôt qu'un autre?
SI NÉCESSAIRE : y a-t-il des personnes ou des événements qui ont influencé ce choix?
6. Quelle était la réaction de votre entourage face à cette démarche de votre part? Par exemple, comment ont réagi :
 - a. Votre partenaire?
 - b. Les membres de votre famille?
 - c. Vos amis?
 - d. Vos collègues au travail?
SI NÉCESSAIRE : S'elle n'en a pas parlé, explorer comment elle a réussi à ne pas en parler.

7. Vous, personnellement, comment avez-vous vécu le fait de devoir recourir à une autre personne pour vous aider à changer cette situation?

SI NÉCESSAIRE :

- i. Dites-moi comment on se sent lorsqu'on doit demander de l'aide?
- ii. Qu'est-ce qui fait peur?
- iii. Qu'est-ce qui pousse à aller de l'avant?

8. Dites-moi comment s'est passé votre premier contact avec l'organisme ICI?

- a. Comment avez-vous été accueillie?

9. Qu'est-ce qui est arrivé par la suite?

10. Par rapport à la situation qui était la vôtre lorsque vous avez fait votre demande d'aide, comment décriviez-vous votre situation actuelle?

SI NÉCESSAIRE

- i. Qu'est-ce que cela a changé pour vous?
- ii. Qu'est-ce que cela a changé pour les personnes autour de vous (partenaire, amis, famille)?

11. Aujourd'hui avec le recul, quelle évaluation faites-vous de votre démarche?

SI NÉCESSAIRE :

- i. Quels en sont les points positifs?
- ii. Quels en sont les points négatifs?

12. Si c'était à recommencer, que feriez-vous de différent?

2- Les démarches antérieures de demande d'aide

Nous allons maintenant remonter dans le temps afin des savoir si vous avez déjà fait appel à d'autres formes d'aide et voir comment cela s'est passé

13. Avant de venir (à l'organisme), aviez-vous fait personnellement quelque chose pour changer?
 - a. Quelles solutions avez-vous envisagées?
 - b. Quelqu'un vous a-t-il aidé auparavant?
 - c. Comment vous étiez-vous comporté face à vos proches (parents, voisins, amis)?
 - d. Comment ces personnes ont-elles réagi?

14. Dans le passé, à qui avez-vous déjà fait des demandes d'aide?
 - a. Faire nommer les personnes ou les organismes.
 - b. Si plusieurs personnes, se concentrer sur les expériences les plus significatives.
SI NÉCESSAIRE pour chaque personne ou organisme mentionné, reprendre les questions 15 à 20.

15. Parlez-moi de votre expérience avec...

16. Dans quelles circonstances aviez-vous demandé de l'aide?

17. Qu'est-ce qui vous avait amené à vous adresser à cette personne (ou organisme) plutôt qu'à une autre?

18. À quoi vous attendiez-vous lorsque vous vous êtes adressé à ...?

19. Quelle évaluation faites-vous de cette expérience?
SI NÉCESSAIRE :
 - i. Qu'en avez-vous retiré?
 - ii. Quels en sont les points positifs?
 - iii. Quels en sont les points négatifs?

20. À votre avis, qu'est-ce qui devrait être fait pour mieux aider les femmes en difficulté?

3- Conclusion de l'entrevue

Je vous remercie d'avoir répondu à nos questions. Avez-vous des questions?

Appendice C
Certificat éthique



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - PSYCHOLOGIE ET PSYCHOÉDUCATION

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche - Psychologie et Psychoéducation a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : Exploration du double rôle victime-agresseure dans un échantillon de femmes auteures de violence conjugale en milieu communautaire

Chercheur(s) : Julie Chabot
Département de psychologie

Organisme(s) : Fonds de démarrage du Professeur-chercheur

N° DU CERTIFICAT CER-20-272-07.24

PÉRIODE DE VALIDITÉ : Du 11 janvier 2023 au 11 janvier 2024

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Charles Viau-Quesnel
Président du comité

Annie-Claude Villeneuve
Secrétaire du comité

Appendice D
Lettre de présentation

LETTRE D'INFORMATION

Titre de la recherche

Violence conjugale au féminin : étude des facteurs de risque dans un échantillon de femmes en démarche dans les ressources spécialisées en prévention des comportements violents.

Identification du responsable de la recherche

Joao Da Silva Guerreiro, Ph. D.
Professeur régulier
Département de psychologie
Université du Québec à Montréal
Professeur associé au Département de psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières

Conflit d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de conflit d'intérêts.

Source de financement

Fonds de démarrage de l'UQTR.

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre les facteurs de risque de la violence conjugale exercée par les femmes, serait grandement appréciée.

Objectif

L'objectif principal de cette étude est d'examiner la présence et la pertinence des facteurs de risque de violence conjugale auprès d'un échantillon de femmes en démarche dans les ressources communautaires spécialisées en matière d'aide aux personnes voulant mettre un terme à leurs comportements violents. Cette recherche essayera également de dresser le parcours de demande d'aide des femmes auteurs de violence conjugale. Il y a deux objectifs spécifiques au projet de recherche. Le premier étant d'identifier les théories implicites (fausses croyances) présentes dans le discours des femmes auteures de violence conjugale et d'établir les plus fréquentes d'entre elles. Le deuxième vise à examiner le rôle des traumatismes vécus dans leur enfance ou dans leur adolescence, soit l'exposition

à la violence conjugale, de même que la consommation de substances. De façon plus précise, l'étude s'intéressera à la façon dont ces deux facteurs de risque s'articulent ensemble dans un contexte de violence conjugale.

Le but de cette lettre d'information est de vous aider à comprendre exactement ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet. Prenez donc le temps de la lire attentivement et n'hésitez pas à poser toute question que vous jugerez utile.

Tâche

Votre participation à ce projet de recherche consiste à participer à une entrevue d'une durée prévue de 2 heures dans les locaux de *Via l'anse/Au cœur de l'il*. Dans cette entrevue, on vous posera des questions sur la violence conjugale vécue à l'intérieur de votre relation de couple. On vous posera également des questions personnelles concernant par exemple événements difficiles que vous avez probablement vécus; problèmes liés à la consommation de substances ou à votre santé mentale par exemple. Nous allons également vous questionner sur vos comportements et attitudes à l'égard de votre partenaire et sur les comportements et attitudes de votre partenaire. À la fin du questionnaire, on vous demandera de répondre à quelques questions portant sur ce qui vous a amené à faire appel aux services offerts par *Via l'anse/Au cœur de l'il*.

Risques, inconvénients, inconforts

Il y a des inconvénients associés à votre participation. Étant donné les sujets qui seront abordés en entrevue, il se peut que vous viviez des émotions de tristesse ou de colère par rapport à vous, à votre partenaire ou à des événements dont vous serez appelée à vous prononcer. Si vous vivez des émotions que vous jugez trop difficiles à gérer en entrevue avec la personne que vous interviewera, vous serez référée à votre personne de référence chez *Via l'anse/Au cœur de l'il* pour en parler davantage. Le temps consacré au projet, soit environ 2 heures est également un inconvénient à prendre en considération.

Bénéfices

La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de la violence conjugale exercée par les femmes et les trajectoires de demande d'aide des femmes auteures de violence conjugale sont les seuls bénéfices directs prévus à la suite de votre participation.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification.

Votre entrevue sera enregistrée (audio) numériquement. Aucun résultat individuel ne sera communiqué à quiconque, en aucun temps. Tous les noms et tous les éléments permettant

d'identifier une personne, même indirectement, seront remplacés par des pseudonymes. Seuls les membres universitaires de l'équipe de recherche (Chercheurs responsable et étudiantes) auront accès au matériel de recherche nominalisé (sans pseudonymes), qui sera conservé sous clé et, avec l'accord des participants, versé dans une banque de données au terme du projet.

La confidentialité des données sera assurée par l'attribution d'un code numérique pour chaque participante. Seul le chercheur a accès aux données nominatives et la transcription de l'enregistrement de votre entrevue sera gardée sous clé au Centre de recherche de l'Institut Philippe Pinel de Montréal. Le fichier audio avec l'enregistrement de l'entrevue sera détruit (déchiquetés) au terme de sa transcription et les fichiers contenant les transcriptions seront sécurisés par mot de passe. Le fichier permettant l'identification de la transcription de votre entrevue sera détruit sept ans après la fin du projet par le chercheur responsable de ce projet. À partir de cette date et afin de préserver votre identité et la confidentialité de vos données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code. Les données de recherche codées pourront être conservées et utilisées pendant au moins sept ans après la fin du projet par le chercheur responsable de ce projet. Le chercheur a signé un engagement à la confidentialité. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme d'articles, affiches scientifiques ne permettront pas d'identifier les participants.

Acceptez-vous que vos données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche portant sur les facteurs de risque de violence conjugale exercée par les femmes et leur parcours de demande d'aide?

Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR avant leur réalisation. Vos données de recherche seront conservées de façon sécuritaire au Centre de recherche de l'Institut Philippe Pinel de Montréal dont seul le chercheur principal y aura accès. Afin de préserver votre identité et la confidentialité de vos données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code. Vos données de recherche seront conservées aussi longtemps qu'elles peuvent avoir une utilité pour l'avancement des connaissances scientifiques. Lorsqu'elles n'auront plus d'utilité, vos données de recherche seront détruites.

Par ailleurs, notez qu'en tout temps, vous pouvez demander la destruction de vos données de recherche en vous adressant au chercheur responsable de ce projet de recherche.

Je consens à ce que mes données de recherche soient utilisées à ces conditions :

Oui Non

Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Si vous vous retirez du projet, l'information déjà recueillie dans le cadre de ce projet sera néanmoins conservée, analysée ou utilisée pour assurer l'intégrité du projet. Le fait de participer ou non n'affectera en rien le suivi dont vous bénéficiez chez *Via l'anse/Au cœur de l'il*.

Avec votre consentement nous transmettrons vos coordonnées à João Da Silva Guerreiro, chercheur principal ou à une de ses assistantes de recherche pour prendre rendez-vous pour l'entrevue.

Remerciement

Votre collaboration est précieuse. Nous l'apprécions et vous en remercions.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec :

Joao Da Silva Guerreiro
da_silva.joao@uqam.ca
514-987-3000 poste 8412

Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-17-240-07.14 qui a été émis le 20 décembre 2019.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

Appendice E
Formulaire de consentement



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Engagement du responsable de la recherche

Je soussigné, Joao da Silva Guerreiro, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Consentement du participant

Je soussigné, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet « *Violence conjugale au féminin : étude des facteurs de risque dans un échantillon de femmes en démarche dans les ressources spécialisées en prévention des comportements violents* ». J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

Participant :	Chercheur :
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :